

Mohamed El Aziz Ben Achour

Revisite la Tunisie de jadis et de naguère



N° 156 - Mai 2024 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders



Comment promouvoir
le capital humain



Le retour de Mohamed Essadek Bey à Tunis

Bank ABC en Tunisie

PLUS DE DEUX DÉCENNIES
DE CHANGEMENT ET
D'OPPORTUNITÉS POUR
UN AVENIR PROSPÈRE



Sommaire

Editorial

- 3** L'Europe dans une nouvelle relation avec la Tunisie
Par Taoufik Habaieb

Opinion

- 12** Menaces sur le capital humain national, le développement et la démocratie
Par Riadh Zghal

Nation

- 14** Salwa Abassi
Nouvelle ministre de l'Education
Rompre avec l'école des frustrations et de l'échec
- 20** *La Tunisie Médicale*, numérisée et mise en ligne
- 22** L'abricotier : des fruits succulents et un potentiel important
Par Ridha Bergaoui
- 30** Comment faire du sud et du Sahara un gisement de croissance
- 34** Production et consommation du fromage
Par Ridha Bergaoui

Chronique

- 42** De «Genocide Joe» à Meyer Habib, dit «Le Phacochère»
Par Abdelaziz Kacem

Arrêt sur image

- 44** L'artisanat du cuivre

Société

- 46** Ali Abid : la caricature toujours percutante
- 48** Quand Mohamed El Aziz Ben Achour revisite la Tunisie de jadis et de naguère
- 52** Kenzé Mourad : un retour merveilleux à Tunis
- 56** *Malentendus* de Azza Filali
- 58** Mémoires de générations : une exposition exceptionnelle de la collection permanente
- 64** Penser le musée...
Par Ahlem Boussandel Jammali
- 68** Mokhtar Latiri : l'ingénieur et le photographe

- 73** Sfax, l'épopée de 1881
- 74** Retour sur l'histoire du mouvement scout tunisien
- 76** Entre cendres et traînée dans la boue
- 78** Le retour de Mohamed Essadek Bey à Tunis
- 82** La Tunisie et la France au cours des siècles
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
- 88** Aux origines du sionisme chrétien
Par Ammar Mahjoubi
- 90** Hommage à Nouredine Ketari : ancien secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle

Billet

- 92** La politique américaine au Moyen-Orient et le sionisme chrétien
Par Habib Touhami



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Behi

COLLABORATEURS
• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia •
Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Samy
Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Fatma Hentati •
Ferhat Horchani • Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed
El Aziz Ben Achour • Rfaa Ben Achour • Yadh Ben
Achour • Sadok Belaid • Houcine Jaidi • Mohamed
Jaoua • Elyès Jouini • Mohamed Ibrahim Hsairi •
Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane • Salsabil Klibi •
Ammar Mahjoubi • Radhi Meddeb • Habib Mallakh
• Afef Hammami Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir
Marrakchi • Khadija Moalla • Mansour Moalla •

Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib Touhami
• Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi
CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS
Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION
Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUJ
Habib Abbassi • Lamia Alayet

• Leïla Mnif • Khoulood Kefi
• Hamdi Mzoughi • Besma Sdiri
• Jihene Kid • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn



VOTRE ESPACE AMEN MOBILE FAIT PEAU NEUVE

" Avec un nouveau design, une meilleure ergonomie et une expérience fluide "



Disponible sur:



AMEN BANK, certifiée
au standard financier
MSI 20000®





• Par Taoufik Habaieb

L'Europe dans une nouvelle relation avec la Tunisie

Bien qu'elle se droitise, l'Europe de l'après - 9 juin 2024 doit accorder son appui plein et entier à la Tunisie. Sans surprise, ces élections européennes marqueront la poussée des partis de la droite radicale.

Les 360 millions d'électeurs des 27 pays de l'Union européenne auront certes à choisir, parmi une large palette de listes, 720 eurodéputés, mais c'est une déferlante nationaliste populiste qui risque de menacer le Vieux Continent. L'Europe des conservateurs l'emportera. Les alliances qui se noueront entre le parti populaire européen, annoncé en tête, et d'autres formations qui lui sont proches, notamment celle conduite en personne par Giorgia Meloni en Italie, fonderont le poids décisif au sein du Parlement européen.

En quoi ce scrutin sera-t-il significatif pour l'Europe et en quoi pourrait-il concerner la rive sud de la Méditerranée et la Tunisie ?

Le parlement a un rôle décisif dans la désignation de hauts responsables. C'est lui en effet qui élira, dans la foulée, le président de la Commission. L'actuelle titulaire de la charge, Ursula von der Leyen, qui connaît bien la Tunisie, est candidate pour un second mandat. C'est aussi le parlement qui décide de la dimension budgétaire et financière et exerce une influence dans la conduite des politiques européennes. C'est essentiel.

La poussée de la droite radicale est portée par un nationalisme plus exacerbé et plus agissant, exigeant de nouveaux repositionnements sur des questions clés. La sécurité, le pouvoir d'achat, la migration et le changement climatique viennent en tête des préoccupations. A la recherche d'une nouvelle puissance, face aux Etats-Unis et à la Chine notamment, l'Europe sera amenée à reconsidérer ses positions (guerre en Ukraine, etc.), soutenir substantiellement son économie, accroître ses dépenses sociales et verrouiller ses frontières contre la migration. Tout doit protéger les Européens, tout doit leur bénéficier directement le plus possible.

Qu'en sera-t-il de la politique de voisinage avec les pays de la rive sud de la Méditerranée ? On ne s'attend guère à des changements stratégiques et à de nouveaux budgets. Car l'attention de l'Europe vis-à-vis de ses voisins immédiats est concentrée sur les flux migratoires.

Au cœur de ce conservatisme protectionniste, la question migratoire a fortement agité les débats électoraux.

Dans une surenchère ignorant l'humain, les propositions les plus droitières se sont multipliées, appelant à des mesures surréalistes, bafouant la dignité humaine. Des centres de rétention pour des durées très longues, sans contrôle, un tri et un refoulement quasi automatiques : un dispositif sans recours, sans secours. Aucune liste candidate n'a présenté un programme d'action pour agir sur les facteurs de la migration dans les pays d'origine : l'Afrique subsaharienne, de la Guinée au Soudan. La réponse de l'Europe est de se barricader, laissant aux autres pays de transit, subissant l'afflux de migrants, comme la Tunisie, gérer seuls et sans moyens appropriés une véritable crise humanitaire.

Les Tunisiens avisés observent de près les suffrages des élections européennes pour décrypter les votes par pays, et comprendre les nouvelles dynamiques droitières. Si aucune décision européenne significative n'est attendue pour le moment en ce qui concerne le voisinage et la migration, un nouveau dialogue politique est nécessaire à établir dans les mois à venir. Les futurs dirigeants de la Commission européenne, reconduits ou nouvellement nommés, auront en effet à prêter un autre regard sur la Tunisie, ses potentialités, ses aspirations et ses difficultés.

Le contexte et les paradigmes d'analyse ont changé, mais la Tunisie, soucieuse de la souveraineté de sa décision et gardant son ouverture internationale, demeure profondément engagée dans son partenariat avec l'Europe. Refonder la relation est cependant nécessaire dans une vision innovante et des approches appropriées.

Même si la crise migratoire est fort préoccupante, d'abord pour la Tunisie, elle ne saurait résumer l'ensemble des questions à évoquer et à débattre. Les potentialités industrielles, technologiques et dans divers autres domaines offrent des gisements précieux. Le soutien à la Tunisie dans sa crise économique et financière, la lutte contre le chômage et l'éradication de la pauvreté, ainsi que face à des dizaines de milliers de migrants, est impératif. L'Europe, quelles que soient ses nouvelles forces politiques, ne saurait s'y dérober. ■

T.H.

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طوّر عالمك

1er avril

- Limogeage de Mohamed Ali Boughdiri, ministre de l'Éducation, et son remplacement par Saloua Abbassi.
- Le Chef de l'Etat reçoit le président du Haut comité de contrôle administratif et financier (Hccaf), Imed Hazgui.
- Le président de la République, Kais Saïed, effectue une visite inopinée à l'aéroport international Tunis-Carthage.

4 avril

L'Instance supérieure indépendante des élections (Isie) annonce les résultats définitifs des élections des membres du Conseil national des régions et des districts.

5 avril

- Le taux d'inflation demeure inchangé à 7.5% au mois du mars 2024.
- Décret n° 2024-183 du 4 avril 2024, portant organisation du 13e Recensement général de la population et de l'habitat.

6 avril

- Le président de la République se rend au mausolée de Bourguiba à Monastir à l'occasion de la 24e commémoration du décès du président Habib Bourguiba.
- Kais Saïed en visite inopinée à Hammamet.

9 avril

- Le chef de l'Etat préside la cérémonie de commémoration du 59e anniversaire de la fête des Martyrs.
- Le président de la République, Kais Saïed, effectue une visite au musée de la mémoire nationale de Séjourni à Tunis.
- La Banque mondiale (BM) prévoit un taux de croissance de 2.4% en 2024 pour la Tunisie.

15 avril

Le chef de l'Etat préside le Conseil de sécurité nationale.

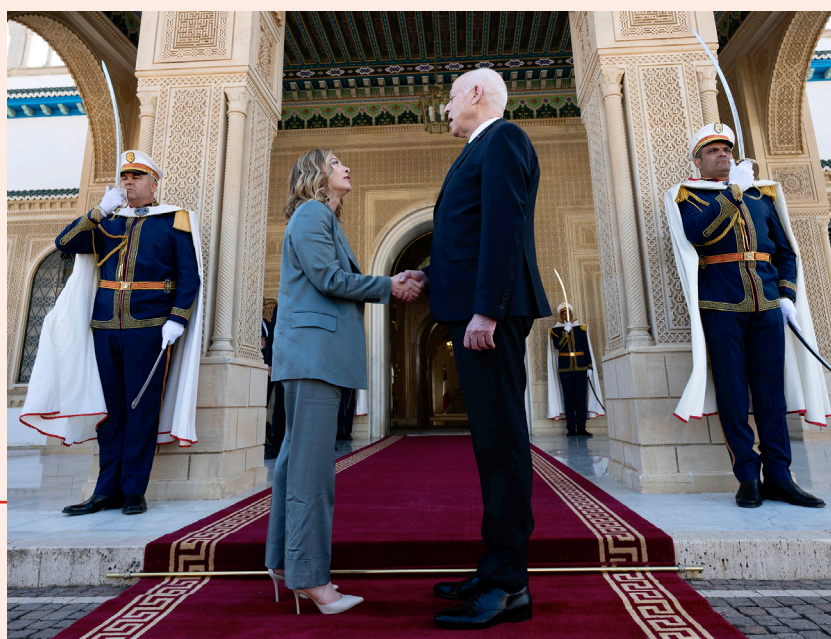
16 avril

Décret n° 2024-196 du 16 avril 2024, portant convocation des membres du Conseil national des régions et des districts pour assister à la séance plénière inaugurale.

17 avril

Le président de la République, Kais Saïed, reçoit la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, accompagnée par une délégation comprenant le ministre de l'Intérieur, Matteo Piantedosi, la ministre de l'Université, Anna Maria Bernini, et le vice-ministre des Affaires étrangères, Edmondo Cirielli.

- Signature de trois accords bilatéraux entre la Tunisie et l'Italie.



18 avril

Le chef de l'Etat préside la cérémonie de célébration du 68e anniversaire des forces de sécurité intérieure.

19 avril

- Séance inaugurale du Conseil des régions et des districts.
- Imed Derbali élu président du Conseil national des régions et des districts.
- Youssef Bargaoui et Zakia Maaroufi ont été élus vice-présidents.

20 avril

Le président de la République, Kais Saïed, inaugure la 38e édition de la Foire internationale du livre de Tunis (Filt).

22 avril

Le président de la République reçoit son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, et le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi.



24 avril

Le président de la République reçoit le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Brahim Bouderbala, et le président du Conseil national des régions et des districts, Imed Derbali.

25 avril

- Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Royaume de Bahreïn à Tunis, Abdel Aziz Mohammed Aid.

- Kaïs Saïed remet les lettres de créance à l'ambassadeur de Tunisie à Jakarta (Indonésie), Mohamed Trabelsi.

- Entretien téléphonique entre le président de la République, Kaïs Saïed, et son homologue français, Emmanuel Macron.

27 avril

Le président de la République reçoit le ministre italien de la Culture, Gennaro Sangiuliano.

Distinctions

1- Houssein Eddine Chachia

Auteur, lauréat du Prix du livre Sheikh Zayed 2024 dans la catégorie Jeunes auteurs pour *Al Mashhad al-Moriski : Sardiyat al-Tard fi al-Fikr al-Espani*

**2- Ahmed Somai**

Auteur et traducteur, lauréat du Prix du livre Sheikh Zayed 2024 dans la catégorie traduction en arabe du livre «*La scienza Nuova*» de Giambattista Vico (de l'italien vers l'arabe).

**3- Imen Sfaxi**

Lauréate du Prix «Abu Dhabi Awards» au titre de l'année 2024, en considération de sa bravoure et son courage en venant en aide aux blessés lors de l'explosion survenue dans un immeuble en 2022 à Abu Dhabi. C'est le président des Émirats arabes unis, Cheikh Mohammed Ben Zayed Al Nahyane, qui lui a remis le Prix.



Solar
Jinko

TIGER Neo & ESS

Next Era, Next Level



www.jinkosolar.com



Diplomatie

1 - Mohamed Trabelsi
Ambassadeur auprès de la République d'Indonésie

- **Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis**



2 - Abdel Aziz Mohammed Aid
Ambassadeur du Royaume de Bahreïn

Présidence de la République

- **Fondation Fidaa**

Chokri Hammami
Directeur général de la prévoyance des ayants droit des martyrs et blessés de la révolution



Conseil national des régions et des districts

- **Election**

3 - Imed Derbali
Président



Youssef Bargaoui
Vice-président

Zakia Maaroufi
Vice-présidente

Ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger



4 - Mohamed Imed Torjemane
Ministre plénipotentiaire hors classe chargé des fonctions de directeur général des affaires consulaires

5 - Kamel Ben Hassine
Ministre plénipotentiaire hors classe chargé des fonctions de directeur général des affaires juridiques



6 - Mourad Belhassen
Ministre plénipotentiaire hors classe chargé des fonctions de directeur des affaires consulaires avec les pays africains, américains, asiatiques et l'Océanie à la direction générale des affaires consulaires



7 - Moncef Sassi
Colonel-major chargé des fonctions de directeur général des technologies de la communication et de la prospection technologique



Ministère des Finances

8 - Jouda Khemiri
Présidente du Comité général des assurances (CGA)

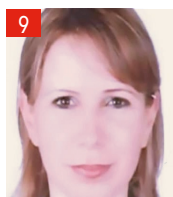
Contrôleur d'assurance général classe 2, elle a fait toute sa carrière depuis 2002 au sein du CGA. Mme Khemiri est titulaire du diplôme universitaire en études comptables (1995-1997 IHEC Carthage) et de la maîtrise nationale (1997-1999 IHEC Carthage). Elle a obtenu en 2002 un master professionnel spécialisé en assurance de l'IFID (19e promotion). Mme Khemiri a participé à de nombreux comités, notamment ceux chargés de l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'inclusion financière (SNIF), la refonte du code des assurances, la prescription des droits dans le secteur financier, l'économie sociale et solidaire au niveau du ministère chargé de l'Economie et de la Planification, l'évaluation et la révision du cadre législatif du marché financier en Tunisie.

Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

Salem Arfaoui
P.D.G. de la Compagnie tunisienne de forage (CTF)

Samia Briki
P.D.G. de la Société nationale de cellulose et de papier alfa (Sncpa)

Ministère de la Santé



9 - Chahnaz Ayari Guizani
Directeur général de l'Office national du thermalisme et de l'hydrothérapie (Onth)

Samia Mnif Marrakchi
Directeur général de l'Institut Pasteur de Tunis

Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire

- **Al Buhaira Invest**



10 - Nejib Ben Chikha
Directeur général

QNB Corporate Banking, une équipe d'experts vous accompagne dans tous vos projets.



Elections

Institut arabe des chefs d'entreprise (Iace)



Amine Ben Ayed
Président

Zoubeir Chaieb
Vice-président, chargé des structures

Houbeeb Ajmi
Vice-président, chargée de la coordination

Ahmed El Karam
Trésorier

Ibrahim Debache
Vice-trésorier

Khaled Sellami
Président de la section de Sfax

Kamel Neji
Président de la Commission permanente d'audit

Fayçal Derbel
Président du Centre tunisien de gouvernance d'entreprise

Youssef Kortbi
Président du Centre tunisien des entreprises familiales

Sahbi Mahjoub
Président du Centre d'entrepreneuriat

Nafaa Ennaifer
Président du Centre tunisien de l'emploi

Mehdi Rgayeg
Président du Centre tunisien de fiscalité d'entreprise

Slim Zeghal
Président du Centre tunisien sur le changement climatique

Jaafar Khatache
Responsable des relations internationales

Habib Kchaou
Président de la commission de plaidoirie

Membres

Nabil El Madani
Peter Bismuth
Nabil Medkourki
Yazid Sellaouti

Décès



1 - Ali Becheur
85 ans, auteur, romancier, essayiste.



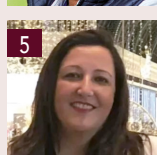
2 - Kamel Sammari
Journaliste, militant des droits de l'Homme, porte-parole d'Amnesty international (Londres), directeur général de « Dar Assabah », conseiller en communication auprès des ministres des Transports et des Affaires sociales (2015).



3 - Afif Kchouk
Hôtelier, fondateur et directeur du journal « Tourisme Info », ancien président de l'Union nationale de l'industrie hôtelière (Unih).



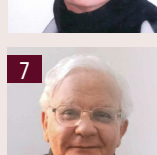
4 - Khaled Rojbi
P.D.G. et fondateur de l'agence Tunisie Booking.



5 - Me Leila Chebbi
Avocate près la Cour d'appel de Tunis.



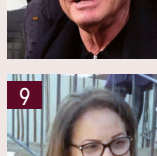
6 - Pr Riadh Ben Ismail
Professeur de parasitologie médicale et de médecine tropicale, directeur du service d'épidémiologie (1993-2001) et directeur du Centre d'investigation clinique (2016-2018) à l'Institut Pasteur de Tunis, conseiller régional pour les maladies tropicales et les zoonoses à l'Organisation mondiale de la santé-EMRO au Caire (2001-2015), membre de l'Advisory Group stratégique et technique pour les maladies tropicales négligées à l'Organisation mondiale de la santé, Genève (2017-2020).



7 - Dr Hedi Saula
Chirurgien, ancien chef du service de chirurgie générale à l'hôpital régional de Gabès et président du Conseil régional de l'ordre des médecins à Gabès.



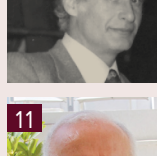
8 - Dr Slim Belhassen
Chirurgien oncologue, ancien professeur à l'Institut Salah-Azaïez.



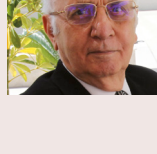
9 - Aicha Jomni
Journaliste à la Télévision tunisienne et à Radio Gafsa.



10 - Dr Ridha Ben Osman
Médecin pédiatre



11 - Nouredine Ketari
Ancien secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle



Dr Ali Bousrih
Médecin vétérinaire, ancien inspecteur général, directeur général de la Fondation nationale d'amélioration de la race chevaline (Fnarc).

Said Nouira
Journaliste, directeur et fondateur du magazine régional « Al Sofra ».

حضرت Retraiti باش نتفرهد بحياتي



ÉPARGNE EN ASSURANCE

Une offre adaptée pour préparer votre avenir
et assurer un revenu complémentaire



www.ubci.tn

• Par Riadh Zghal⁽¹⁾

Menaces sur le capital humain national, le développement et la démocratie

En 2016, l'Institut tunisien d'études stratégiques a publié une étude prospective sous le titre «*Tunisie 2025*». L'ouvrage comporte un chapitre intitulé «*Contrat social*». Le scénario catastrophe présenté dans ce chapitre évoque des facteurs à risque menaçant le processus démocratique. Ces facteurs sont d'ordre politique, mais pas seulement. Ils sont surtout d'ordre économique et psychosociologique. On citera, entre autres facteurs, la non-application de la loi à tous sans distinction, le manque de confiance interpersonnelle et dans les institutions, la culture de l'allégeance qui alimente le népotisme et le patrimonialisme, la fébrilité des agents économiques qui freine l'investissement, l'extension de l'économie informelle dont les liens avec le terrorisme sont avérés.

Aujourd'hui, il faudra y ajouter la fuite des compétences qui prend de l'ampleur et touche des spécialités dont le pays a le plus besoin et pour lesquelles il a consacré de lourds investissements : médecins, ingénieurs, informaticiens, universitaires et autres diplômés et travailleurs qualifiés. Cet exode des compétences représente un risque majeur pour un pays dont la principale richesse réside dans son capital humain. Lorsqu'il s'agira de relever les risques d'une crise plurielle - politique, économique et

sociale - c'est sur ce capital qu'il va falloir miser, qu'il s'agisse de révision de l'ensemble du système administratif qui souffre d'un héritage bureaucratique désuet, de relever les performances du système éducatif, tous cycles confondus, d'améliorer le système de santé, d'élever l'économie au niveau des normes de la compétitivité internationale mue par la connaissance et l'innovation, de la réalisation d'un développement inclusif n'excluant aucune région ni aucune catégorie sociale d'accès à des conditions de vie décente.

Si aujourd'hui le capital humain de notre pays subit une véritable hémorragie, ce n'est pas nécessairement pour des raisons économiques. C'est surtout par manque de visibilité de l'avenir associé à la défiance, voire la méfiance, vis-à-vis de ce que sera le lendemain. Si la défiance à l'égard du système dans toutes ses composantes est occasionnelle, il faut craindre qu'elle ne se transforme en méfiance, celle-ci est plus durable et plus totale. Si la méfiance s'installe parmi le plus grand nombre des citoyens, cela risque de marquer un point d'arrêt au processus démocratique entamé il y a plus de douze ans et loin d'être achevé. Cela conduit à une restauration de l'autoritarisme que l'on a cru révolu. Pour relever un tel défi, on ne peut miser uniquement sur le modèle de la démocratie libérale qui bat aujourd'hui



...Aujourd'hui, il faudra y ajouter la fuite des compétences qui prend de l'ampleur et touche des spécialités dont le pays a le plus besoin et pour lesquelles il a consacré de lourds investissements : médecins, ingénieurs, informaticiens, universitaires et autres diplômés et travailleurs qualifiés. Cet exode des compétences représente un risque majeur pour un pays dont la principale richesse réside dans son capital humain...



de l'aile même dans les plus vieilles démocraties. En effet, voter pour des candidats censés être porteurs de la volonté du peuple est loin d'assurer «*le gouvernement du peuple par le peuple*». En témoignent les résultats de l'enquête réalisée par European Values Studies entre 2017 et 2020 auprès de près de 60 000 interviewés dans 34 pays⁽¹⁾ : si trois quarts des interviewés jugent «*important de vivre dans un pays organisé sur une base démocratique*», seulement un tiers considère que leur pays est gouverné démocratiquement et seulement 20 % sont satisfaits du fonctionnement du système politique. Et lorsqu'on constate le décalage entre les politiques de l'Occident soutenant inconditionnellement, voire participant au génocide perpétré par l'Etat sioniste sur le peuple palestinien d'une part, et les manifestations populaires incessantes par milliers appelant à un cessez-le-feu, d'autre part, on ne peut s'empêcher de croire que la démocratie est à réinventer pour mieux adhérer à l'intérêt général des populations et la volonté du plus grand nombre de citoyens.

La convergence entre les aspirations des peuples et les choix politiques des gouvernants nécessite des valeurs partagées soutenant un contrat social assurant le vivre-ensemble. C'est grâce à ces valeurs donnant forme à un contrat social que la sécurité des relations sociales est assurée, qu'un sens partagé

du «*commun*» entre tous les membres de la société, nonobstant les positions sociales diverses, est structuré. Le contrat social cimente les liens sociaux malgré la diversité sociale, la pluralité des structures politiques et des organisations de la société civile. Il constitue une base psychosociologique de représentations et de croyances qui favorisent la cohésion sociale et neutralisent les conflits potentiels nourris par les solidarités étriquées faites de corporatismes et de communautarismes locaux, régionaux ou tribaux.

Plus que jamais, notre pays qui fait face à plus d'une crise dans un contexte géopolitique mouvementé et turbulent, a besoin d'un Etat stratège et rassembleur plutôt que d'un Etat-providence. L'attachement d'un peuple à ce dernier type d'Etat ne fait que l'affaiblir politiquement et financièrement car il grossit les aspirations sociales, érode le sens de la responsabilité et freine l'initiative nécessaire à la création de richesse. En conséquence, la culture de l'allégeance s'en trouve renforcée, de même que l'opportunisme, le népotisme (les parents d'abord), le copinage et le patrimonialisme. Tout cela dilue les valeurs, favorise la corruption. Or celle-ci est loin d'être soluble dans le populisme de façade, fût-il de gauche ou de droite. ■

R.Z.

(1) *European Values Studies*
<https://theconversation.com/les-europeens-sont-ils-vraiment-democrates-210096>

Salwa Abassi

Nouvelle ministre de l'Éducation

Rompre avec l'école des frustrations et de l'échec

Inspectrice générale, experte de l'éducation, Salwa Abassi est, depuis le 2 avril dernier, ministre de l'Éducation, la première femme désignée depuis l'indépendance à la tête de ce département stratégique et sensible. Sa nomination a provoqué une onde de choc et suscité divers commentaires. «Ni un conte de fées, ni une revanche, mais une reconnaissance de ses compétences, et une approbation du projet qu'elle porte», précise l'une de ses proches.

Rompre avec l'école de la frustration et de l'échec, ouvrir les horizons, faire épanouir les talents et promouvoir aussi les vocations et la formation des qualifications techniques : une vision de longue portée. Saura-t-elle la concrétiser ?

Cette quadra, investie depuis de longues années dans la problématique éducative, n'a cessé de multiplier analyses et interventions et de publier des articles consacrés aux aspects pédagogiques, notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues, plus particulièrement la langue arabe. Irréductible quant aux principes de l'équité éducative, de l'enseignement public et de l'école populaire, elle a dû affronter de vives controverses. En plein combat contre la falsification des certificats et des diplômes, et pour l'intégrité des examens nationaux, elle réussira à

accéder, sur concours, au grade le plus élevé, celui d'« inspecteur général expert de l'éducation », totalisant un score très élevé et créant la surprise. Ce sera pour elle une précieuse consécration de son parcours professionnel.

Salwa Abassi avait été particulièrement active au sein des comités de pilotage de la réforme de l'enseignement. Elle est acquise à l'approche des curriculums, plutôt que celle des programmes, et à l'apprentissage global multidimensionnel, et a développé tout un concept. Pour avoir enseigné puis été inspectrice dans des collèges et lycées de

différentes zones rurales, urbaines et périphériques, de différentes régions, elle est imprégnée de la réalité sur le terrain, des dysfonctionnements et des ambitions. L'école publique, à l'abandon, est vouée à voler en éclats.

Son choc sera grand, lorsqu'elle a découvert de grandes inégalités, des pratiques malsaines et du favoritisme, mais aussi et surtout des dossiers administratifs falsifiés et des faux diplômes. Tout l'édifice idéalisé qu'elle se faisait du système éducatif s'est soudainement écroulé pour elle. Sans désarmer, elle se lancera dans un combat, long et dur, qui a failli lui coûter cher.



L'amour de la patrie et la passion des belles-lettres

Fille et petite-fille de militaires (son père était officier supérieur dans l'Armée tunisienne), Salwa Abassi a été élevée ainsi que ses cinq frères et sœurs dans les valeurs patriotiques. Elle les inculquera avec son conjoint à leurs trois enfants. Au gré des affectations de son père, elle avait fréquenté des établissements

scolaires dans plusieurs régions, de Bizerte à Remada, en passant par Gabès et Hammamet. Et c'est à Béja qu'elle obtiendra son baccalauréat en 1990.

La première chose que faisait son père en arrivant dans une nouvelle affectation, c'était d'emmener ses enfants à la bibliothèque militaire

pour les inscrire. La passion de la lecture était ainsi cultivée en eux.

Portée par son engouement pour la langue arabe, Salwa Abassi ira tout droit à la faculté des Lettres de Tunis où elle décrochera une maîtrise en lettres arabes, puis un diplôme d'études approfondies, avant de

soutenir une thèse de doctorat (2010).

Tout en poursuivant le cycle supérieur, elle commencera une carrière d'enseignante de langue arabe qui

la mènera d'abord à Sejnène, puis à Douar Hicher et Borj El Amri, pendant 9 ans. Courte mais intense et instructive, cette expérience lui sera précieuse pour réussir, en 2006, le concours d'inspecteurs de

l'enseignement secondaire. Elle sera l'unique femme, parmi 24 autres inspecteurs admis. De nouveau elle repartira pendant deux ans dans les régions, Béja et Jendouba, puis sera affectée en 2008 à l'Ariana..

Le début d'un long combat

A l'origine, Salwa Abassi était simple adhérente à l'Uggt, ayant pris sa carte lors de son recrutement en 1995. Mais, elle s'y impliquera davantage lors de la création, en 2009, du premier syndicat de base des inspecteurs de l'enseignement secondaire, et sera élue à sa présidence. Trois années plus tard, elle rejoindra le syndicat national et deviendra membre du comité de pilotage de la réforme de l'enseignement. Elle s'impliquera profondément. A la fin de son mandat en 2019, elle reviendra à son syndicat de base à l'Ariana.

Face à l'ampleur des abus et de la malversation, Salwa Abassi saisira le ministère de l'Education nationale, documents à l'appui. Restée sans suite effective des dossiers transmis, elle s'est rabattue sur les réseaux sociaux pour les dénoncer. La réaction fut foudroyante. Déferlement massif d'attaques, pétitions pour son transfert hors du gouvernorat de l'Ariana, traduction devant le conseil de discipline et poursuites judiciaires. Des parents d'élèves ont été incités à porter plainte contre elle, et des mis en cause dans des dossiers de faux diplômes se sont pourvus en justice. Ils ne la laisseront pas faire son travail de deuil après le décès de son son père en mars 2023...

Toujours sans son avocat

Salwa Abassi devait faire face à pas moins de six plaintes. La dernière, relative aux faux diplômes, a failli lui coûter un mandat de dépôt.

Ne pouvant se permettre de payer des honoraires d'avocat, elle s'était présentée seule, forte de ses justificatifs, confiante en la justice. Ce fut pour elle de grandes épreuves qui l'ont profondément marquée, mais aussi renforcé sa conviction dans la justesse de son combat.

Ne se limitant pas aux réseaux sociaux, Salwa Abassi saisira le président de la République. Les services de la Présidence la contacteront et prêteront attention à ses requêtes. Elle sera par ailleurs invitée par les services du ministère de l'Intérieur à déposer ses dossiers auprès de la Police judiciaire.

La pression contre elle montera de plusieurs crans, tant à travers les réseaux sociaux que les pétitions l'enjoignant de quitter la région. Le ministre de l'Education commencera par la suspendre de ses fonctions, le 8 mai 2023, la traduira devant le conseil de discipline qui prononcera son transfert au gouvernorat de Bizerte, fin 2023. Elle s'y résignera, sans renoncer à son combat. Dans sa nouvelle affectation à Bizerte, elle multipliera les missions d'inspection, et s'intéressera de près à un enseignement technique à Mateur. Elle y perçoit une voie d'avenir.

Plus d'une offre de coopération technique lui parviendra, elle les déclinera toutes courtoisement, préférant rester dans son pays, gardant espoir d'y trouver justice. Son intuition ne sera pas démentie..

L'appel de Carthage

La surprise fut totale. Un appel des services du Protocole présidentiel l'invitera au palais de Carthage pour être reçue par le chef de l'Etat. Son émotion est grande. Elle ne l'avait jamais rencontré auparavant, et elle n'avait pas voté pour lui en 2019, ayant eu des appréhensions quant à son programme.

Salwa Abassi n'avait pas fait partie du «parcours» de son accession à Carthage ni, plus tard, pris le train en marche. Mais, lors d'un moment capital, le 25 juillet 2021, elle avait ressenti «un deuxième affranchissement de la Tunisie, une rupture avec un «Tawafouk» qu'elle juge faux et toxique, d'une mise en coupe de l'Etat». Prise de joie et emportée par un élan d'espoir, elle s'investira dans le soutien à cette nouvelle démarche, multipliera les posts sur Facebook, et appellera à voter pour le référendum sur la nouvelle Constitution.

L'audience que lui accordera le chef de l'Etat est gravée dans sa mémoire. «Elle découvrira, rapporte un de ses proches, qu'il avait suivi personnellement ses requêtes et ses publications sur les réseaux sociaux. Il a été attentif à sa vision pour la réforme de l'éducation, l'émergence d'une nouvelle école, l'épanouissement des élèves et l'accomplissement des enseignants. Il a ressenti à travers ses prises de position et ses propositions qu'elle s'inscrit dans le référentiel national de la réforme, une réforme souveraine, indépendante, qui met l'école coopérative, bénéficiant du concours de tous, au cœur de la société.»

Ce premier entretien avec le président Saïed la marquera. Elle trouvera en

lui «un chef d'Etat très cultivé, au fait du système éducatif, ayant lu de nombreuses revues et publications sur le sujet. Un président convaincu que la réforme doit s'accomplir loin des artifices et des commissions qui s'embourbent sans fin. Il considère que l'école est une question sociétale qui nous concerne tous et que nous devons trouver nous-mêmes nos propres solutions, en toute indépendance, sans laisser aucune partie étrangère s'y immiscer et nous dicter ses orientations.»

Le cadrage de la mission est précis. L'éducation est indissociable du développement et du développement durable, ainsi que de la réforme durable, dans un réformisme continu.

Un chef d'Etat très cultivé, au fait du système éducatif, ayant lu de nombreuses revues et publications sur le sujet. Un président convaincu que la réforme doit s'accomplir loin des artifices et des commissions qui s'embourbent sans fin. Il considère que l'école est une question sociétale qui nous concerne tous et que nous devons trouver nous-mêmes nos propres solutions, en toute indépendance, sans laisser aucune partie étrangère s'y immiscer et nous dicter ses orientations.

Grand rêve des Tunisiens sans cesse reporté, il est grand temps d'entreprendre cette réforme de l'enseignement, dans une approche rationnelle et réaliste, prenant en considération le contexte tunisien avec toutes ses possibilités et ses contraintes, et surtout dans le souci de répondre aux attentes et aux défis. L'école n'a aucun sens si elle n'épouse pas la vie dans ses différents concepts et toutes ses dimensions de valeurs et de connaissances opérationnelles. L'enseignement doit se fonder sur le triptyque cognitif, affectif et conatif.

Il s'agit de restaurer l'organisationnel et le fonctionnel au sein d'un dispositif disloqué et de le réhabiliter, en rompant avec l'école des connaissances, du quantitatif et de la sanction excessive par les notations. Ce nouveau modèle éducatif s'inscrit dans le modèle de développement général dans l'interaction entre l'école et l'ensemble du mouvement politique, économique et de valeurs devant fonder l'Etat social et équitable, et la paix sociale. Le gai savoir est in fine le principal objectif d'une école saine, attractive et bénéfique qui contribue à l'édification de la société de la troisième République, rompant totalement avec les périodes d'affrontements et de tiraillements, de l'errance, de la malversation, de la pauvreté, du sous-développement et de l'endettement.

En lui annonçant sa décision de la nommer à la tête du ministère de l'Education nationale, Salwa Abassi a ressenti tout le poids de la confiance qu'il place en elle et la lourde responsabilité qui lui échoit désormais. ■

Le plus dur commence

Après avoir prêté serment le 2 avril 2024, Salwa Abassi s'est mise immédiatement à la tâche. Elle se retrouve d'emblée submergée par les dossiers en instance, les requêtes d'injustices subies, les négociations sociales et les grands chantiers de réforme et de restructuration, sans compter la réussite des examens nationaux en cette fin d'année scolaire. Des décisions administratives devaient également être prises d'urgence. La ministre a en effet procédé à une série de fin de mission et de nouvelles désignations à la tête d'établissements scolaires, de directions régionales, à l'administration centrale et au sein de son cabinet. Protestation des uns qui l'accusent de rancune, soulagement des autres, la ministre se défend de tout esprit revancharde, affirmant agir en son âme et conscience dans l'intérêt général. ■

De grands chantiers

Les priorités sont aussi nombreuses qu'urgentes. La ministre rétablira les salaires non payés des enseignants, renouera le contact avec les syndicats, lèvera une série d'injustices, balayera de fausses allégations, et décidera de faire auditer la base de données des enseignants suppléants afin de s'assurer de sa fiabilité.

Son attention portera également sur l'école coopérative, signant des accords de partenariat avec une banque tunisienne nationale pour prendre en charge la réhabilitation et l'équipement d'établissements scolaires. Elle s'intéressera de près au projet de ferme pédagogique, en collaboration avec le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

Au sein de l'administration centrale, la ministre envisage la mise en place d'un bureau chargé de la lutte contre la malversation. Il lui appartient de recevoir toutes les requêtes ainsi que les signalements, d'organiser les filières de leur traitement, d'assurer leur transmission aux autorités compétentes. Elle se propose également de restructurer certains organismes, notamment ceux des œuvres scolaires, afin d'imprimer une meilleure gestion.

La ministre de l'Education entend créer une nouvelle direction générale chargée de l'intégration scolaire. Ses préoccupations portent sur la prévention de la violence, de la délinquance et de la criminalité en milieu scolaire.

Parmi ses grands objectifs, la promotion de l'enseignement technique et la formation des qualifications professionnelles, avec une bonne formation dans des langues étrangères, en plus de la maîtrise de la langue arabe. L'instauration d'un bac professionnel viendra couronner le parcours.

La nouvelle ministre de l'Education se dit ravie de faire partie d'un gouvernement qui lui apporte son soutien. *«Le chef du gouvernement, Ahmed Hachani, confie-t-elle à des proches, a le sens de l'écoute et fait de bonnes synthèses. Pragmatique, il se prononce rapidement sur les dossiers exposés, et veille à l'harmonie au sein du gouvernement. Il y œuvre sans cesse, en encourageant l'interaction, dans une approche systémique».* ■

AutoFest^{édition #2}

Du 15 avril au 15 mai

DES REMISES & DES AVANTAGES CLIENTS

ALLANT JUSQU'À

15 000^{DT}

L'occasion de renouveler
votre véhicule



 SSANGYONG | KGM

 | mahindra^{Rise}

 GEELY

La Tunisie Médicale, numérisée et mise en ligne



La performance vaut une mention d'excellence. La numérisation complète des anciens numéros de la revue *La Tunisie Médicale*, éditée dès 1903, est en ligne. Plus de 50 millions de pages, couvrant la période 1912 à 2008 (jusqu'à sa parution en version électronique depuis 2009), ont été soigneusement numérisées et indexées, permettant ainsi une consultation à distance et une recherche par thèmes et autres.

Cet accomplissement majeur, on le doit à la Société tunisienne des sciences médicales (Stsm) et aux Archives nationales de Tunisie. Le projet était très lourd à porter, confié à la professeure Lilia Zakhama, rédactrice en chef de *La Tunisie Médicale* et présidente de la Stsm. Nous en avons tous rêvé, et mon prédécesseur à la tête de la Stsm, le professeur Ridha Charfi, y avait œuvré. L'initiative revient au professeur Rachid Mechmech qui a établi le contact avec le professeur Hédi Jalleb, directeur général des Archives nationales.

«Je n'ai pas hésité une seconde pour accepter la prise en charge de ce projet, témoigne le professeur Jalleb. J'en ai mesuré l'ampleur, mais aussi l'impératif. Il s'agit d'une composante importante de notre patrimoine national, qui enrichit la mémoire collective, valorise la recherche scientifique et médicale, et contribue à la promotion de la recherche. Les équipes des Archives nationales se sont laborieusement attelées à la tâche pendant plus d'un an et demi en étroite collaboration avec la Stsm, et nous

sommes parvenus à numériser plus de 50 millions et 84.000 pages. Nous sommes disposés à poursuivre ce partenariat et à l'élargir tant au domaine médical qu'à d'autres secteurs.»

La Tunisie Médicale est la seule revue médicale indexée en Tunisie et dans le Maghreb (sur Scopus, PubMed, PubMed Central Archives, Google Scholar, CrossRef). Elle est membre du bureau du Comité international des éditeurs des revues médicales (Icmje).■





L'abricotier

Des fruits succulents et un potentiel important

La Tunisie est le pays des fruits variés et abondants. Chaque saison se distingue par ses fruits aussi délicieux et savoureux les uns que les autres. Après l'abondance des agrumes tout l'hiver avec les oranges, les Maltaises, les Navels, les mandarines... viennent les fraises, les nèfles, les pêches et les abricots. Ces derniers commencent à pointer le bout de leur nez dès fin avril pour envahir les étals des fruitiers durant les mois de mai et juin, et même juillet.



• Par Ridha Bergaoui



Les abricots me rappellent mon enfance. En ces temps un peu lointains, nos jeux d'enfance étaient fort simples et innocents. Il n'y avait ni les consoles de jeux, ni les jeux électroniques, ni les smartphones ou autres. Durant la saison des abricots, après avoir mangé les fruits, on gardait les noyaux qu'on utilisait pour jouer avec les copains. On alignait une dizaine de noyaux et on se plaçait quelques mètres plus loin. Les joueurs devaient, à tour de rôle, lancer un noyau sur la file. Celui qui arrive à faire sortir un des noyaux de la file empoche tous les noyaux qui se trouvent derrière. L'objectif du jeu étant de gagner le maximum de noyaux. Le gagnant partait heureux riche avec son trésor constitué de noyaux d'abricot dans la poche.

L'abricot

L'abricotier dont le nom scientifique est *Prunus armeniaca* est originaire de Chine. Il a connu un grand développement en Arménie (d'où son nom prune d'Arménie). Le nom d'abricotier provient du terme arabe « بَرَقُوق » qui signifie plutôt prune et non abricot. Abricotier et prunier appartiennent à la même famille des « Rosaceae ». Il arriva ensuite au Proche-Orient, en Europe et le reste des pays méditerranéens.

L'abricot est petit mais élégant et beau. On disait, à propos d'une fille, « *belle et fraîche comme un abricot* ». C'est un fruit savoureux, gorgé de soleil qui fait plaisir à tous et régale nos papilles avec ses goûts et saveurs agréables et bienfaisants. La peau est veloutée, parfois tachetée de rouge, on dirait des taches de rousseur. La chair est blanche à jaune orange qui rappelle un

beau soleil. C'est un fruit moelleux, la chair est tendre mais ferme, sucrée et parfumée.

Le fruit est climactérique et mûrit après sa récolte comme la banane. Il est fragile et délicat, il se détériore rapidement après récolte.

L'abricot peut être utilisé de différentes façons. En frais, c'est un excellent dessert fort savoureux et délicieux. On peut l'utiliser pour faire de la confiture, une compote, du jus... Il est souvent mis en conserve au naturel ou au sirop, soit entier, soit en moitié. On l'utilise en pâtisserie dans différents gâteaux délicieux et tartes.

C'est un fruit fragile qui n'est disponible que durant les mois de mai et juin. Le séchage de la pulpe, après dénoyautage du fruit, permet de le conserver beaucoup plus longtemps pour l'utiliser durant toute l'année.

En cuisine, on l'utilise pour préparer différents plats et ragouts. La région de Kasserine est réputée pour la préparation du couscous aux abricots séchés au soleil. Le noyau abrite une amande dont on peut extraire l'huile utilisée aussi bien en alimentaire qu'en cosmétique. Cette huile nourrit, adoucit et assouplit le corps, les cheveux et le visage.

L'abricot présente de nombreux avantages nutritionnels. C'est un fruit plein de carotènes (provitamines A et C) qui lui donnent sa couleur jaune-rouge. Il est riche en minéraux, surtout le potassium. Il est également peu calorique, riche en fibres alimentaires et contient beaucoup d'antioxydants très bénéfiques pour la santé. On peut





en manger tant qu'on veut sans se soucier de sa forme, tout en se faisant du bien et en se régaland.

Les plantations et la production

La production mondiale d'abricots est d'environ 4 millions de tonnes/an provenant d'environ 500 000 ha. La Turquie est le plus grand pays producteur avec 840 000 t destinées essentiellement au séchage. L'Union européenne fait environ 520 000 t avec l'Italie 210 000 t et la France 167 000 t. L'Allemagne et l'Italie sont parmi les plus grands pays importateurs.

Au niveau national, la culture de l'abricotier est très ancienne et existe presque partout sur tout le territoire tunisien avec différentes variétés adaptées à chaque région. Carraut rapporte, lors d'une journée d'information sur l'abricotier organisée à Kairouan le 11 juin 1975, que l'abricotier occupait une superficie de 18 000 ha dont 40% se trouvaient dans le Nord. Les deux variétés les plus importantes étant Amor Leuch et Canino. La production annuelle était de 20 000 t dont 3 500 t exportées. Beaucoup de plantations de la variété industrielle Canino ont été arrachées en raison du faible cours de l'abricot de conserve. Ces plantations n'ont pas été remplacées alors que les exportations se heurtaient au problème de contingentement. Il était question de

réaliser de nouvelles plantations et d'améliorer le rendement trop faible. Les difficultés de cueillette, la fragilité du fruit, la durée relativement courte de la saison de production et les difficultés de commercialisation ont été soulignées comme difficultés qui ont probablement contraint les agriculteurs à abandonner la plantation de l'abricotier. Celui-ci connaît actuellement un regain d'intérêt grâce aux nouvelles variétés précoces et plus productives et des prix à la vente rémunérateurs.

De nos jours, l'abricotier occupe une superficie de près de 8 000ha. La production nationale d'abricots dépend des années et se situe à environ 30 000 tonnes. L'abricotier craint l'humidité et préfère le climat chaud. Il nécessite également un repos hivernal avec des températures inférieures à 7°C durant 300 à 450 heures cumulées selon les variétés.

Les régions de Kairouan, Kasserine et Sfax conviennent parfaitement à l'abricotier et représentent les principales zones de production. Kairouan représente à elle seule 45% de la production nationale d'abricots. La région de Hajeb Laayoun (gouvernorat de Kairouan) est un pôle important de culture et de production. Elle représente près de 15% de la production nationale et le tiers de la production régionale. Un festival dédié à l'abricot y est organisé depuis l'année dernière au courant du mois de mai.



Environ la moitié de la production d'abricots est consommée en tant que fruit frais vendu au niveau des marchés locaux. 40% de la récolte est vendue aux usines de transformation et 10% exportée vers les pays voisins comme la Libye et l'Algérie ou la France, l'Allemagne et l'Italie ainsi que les pays du Golfe. L'avantage des abricots tunisiens, à part la qualité et la saveur, c'est la précocité, alors que le fruit européen est beaucoup plus tardif.

Quoique les variétés les plus cultivées soient les anciennes (Omar Leuch, Chechi, Baccour, Fourati, Ouardi, Sayeb et Canino), de nombreuses autres obtentions de l'Institut national des recherches agronomiques de Tunisie existent également comme Asli, Raki, Ouafer, Meziane, Fakher, Atef. De nouvelles variétés étrangères, surtout françaises, sont également disponibles chez les pépiniéristes. Il faut toutefois acheter les plants auprès d'un pépiniériste agréé et se renseigner sur l'adaptation de la variété au climat de la région. A côté du rendement, la précocité

est recherchée tant pour le marché local que pour l'exportation.

Difficultés

La réussite de la plantation d'abricotiers et l'obtention de bons rendements débutent avec le bon choix d'une variété performante, jouissant d'une bonne fertilité, adaptée à la région et dont les fruits répondent aux besoins du consommateur ou de l'utilisateur final. Il faut également tenir compte de la qualité et de la nature du sol et des possibilités d'irrigation.

Le secteur des abricots connaît de nombreuses difficultés, dont certaines ont été signalées précédemment, s'agissant de la fragilité du fruit avec les difficultés de la récolte (il ne faut récolter que les fruits mûrs et un à un), le manque de main-d'œuvre spécialisée, la durée très limitée de l'étalement de la production qui arrive en masse et la nécessité de l'écouler le plus rapidement

possible pour éviter la dégradation et la détérioration de la récolte.

Des difficultés techniques existent également en rapport avec un manque de formation et d'encadrement des agriculteurs dans le domaine de la conduite des plantations comme la taille et l'éclaircissage (qui consiste à éliminer à la main un certain nombre de fruits pour réduire la charge de l'arbre et obtenir des fruits de bonne taille). La maîtrise de l'irrigation (dose et période d'irrigation), l'apport de fumure et le travail du sol sont également

des conditions importantes de réussite pour l'obtention de rendements satisfaisants.

L'âge avancé des plantations (les abricotiers peuvent vivre plus de 50 ans, mais il est conseillé de renouveler les plantations tous les 8 à 10 ans pour profiter des nouvelles variétés plus performantes tout en tenant compte des nouvelles exigences du consommateur), le manque d'organisation des agriculteurs et l'absence de structures d'entraide (pour l'achat des intrants, la mécanisation et la commercialisation...) représentent des freins au développement





de cette production. L'absence ou l'éloignement d'usines de transformation et le manque de moyens de transport obligent les agriculteurs à céder leurs productions aux intermédiaires à des prix parfois dérisoires.

Perspectives

L'abricot est un fruit très apprécié aussi bien pour la consommation en frais que pour la transformation. Il est très demandé au niveau national et international (pour l'exportation) aussi bien pour les pays de l'Union européenne que par les pays voisins et ceux du Golfe. C'est une production génératrice d'emplois qui utilise beaucoup de main-d'œuvre ordinaire, surtout au moment de la récolte (cueillette, tri et calibrage) et du conditionnement, et de main d'œuvre spécialisée (taille, éclaircissage...). Le fruit peut être valorisé de multiples façons par séchage ou par élaboration de nombreux produits comme la confiture, le sirop... et génère une plus-value importante.

Avec son climat chaud et sec, la Tunisie présente des conditions favorables à la culture des abricotiers. Ces derniers nécessitent relativement beaucoup moins d'eau que d'autres arbres fruitiers. Les rendements actuels sont très faibles et tournent autour de 3 à 4 tonnes/ha. La moyenne mondiale est de 8 t/ha avec des pointes de 25-30 t/ha. Une très grande marge d'amélioration est donc possible moyennant une meilleure maîtrise de la conduite technique de la plantation. Celle-ci nécessite une intensification de la vulgarisation, l'encadrement des agriculteurs, la sensibilisation et la formation. Une meilleure organisation des agriculteurs est nécessaire pour assurer une bonne commercialisation et valorisation de la récolte. De nos jours, le consommateur est de plus en plus cultivé et accorde de l'importance non seulement au prix et à la qualité mais également aux aspects environnement, utilisation des pesticides et équité sociale.

L'abricot est un fruit important pour le consommateur pour ses multiples avantages et bienfaits, également pour le prix généralement abordable. Malheureusement, il est considéré actuellement comme un fruit secondaire, de faible importance. Il est important de le soutenir et de le développer du fait du potentiel de valorisation et de l'impact socioéconomique important qu'il représente. ■

R.B.





The power of technology The art of security

Garantie 5 ans ou 150 000 KM



www.geelytunisie.com

COOLRAY

 70 131 000

SOTUDIS ZOUARI
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE



Comment faire du sud et du Sahara un gisement de croissance



La vision est beaucoup plus élargie : remettre à plat les approches désuètes et prendre en charge dans son ensemble le sud et le Sahara. Longtemps en gestation, le projet s'est concrétisé et un Office de développement de la zone a été créé (décret n° 2024-184 du 5 avril 2024).

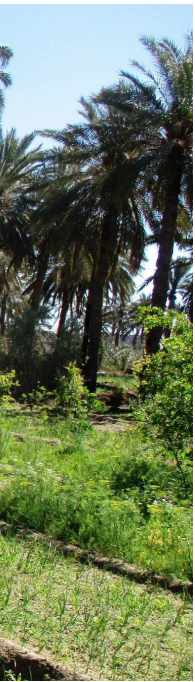
Les attributions fixées laissent une large marge pour l'innovation. L'approche n'est plus en silos isolés, mais favorise l'interaction des différentes parties concernées. Le périmètre d'intervention s'élargit, outre la mise en valeur, les énergies renouvelables, l'implantation de zones commerciales frontalières, le développement des industries pharmaceutiques et l'exploitation des eaux minérales.



«L'Office a pour mission de réaliser des projets de développement et de mise en valeur de certaines zones du sud tunisien, notamment les zones désertiques relevant des quatrième et cinquième districts, et ce, en collaboration avec les collectivités publiques, les services extérieurs des ministères et les entreprises et établissements publics intéressés (...)


Les projets de développement et de mise en valeur consistent notamment à :

- Promouvoir les oasis, les cultures biologiques et valoriser le couvert végétal saharien et l'élevage, notamment des camélidés.
- Promouvoir les énergies alternatives et renouvelables telles que l'énergie solaire et photovoltaïque ainsi que la géothermie.
- Développer des industries basées sur les substances locales comme l'industrie du verre, moyennant la valorisation du sable du Sahara et des industries du gypse.
- Promouvoir des projets de tourisme alternatif à l'instar du tourisme saharien, tout en créant de nouvelles zones touristiques à même de contribuer à la valorisation du potentiel naturel, civilisationnel et patrimonial des zones en cause.
- Développer les espaces de commerce dans les zones frontalières et promouvoir les projets de commerce basés sur les produits de terroir.



• Favoriser le développement des projets d'industrie pharmaceutique et l'exploitation des eaux minérales.»

Annoncé en Conseil des ministres lors de l'approbation du décret de création, le siège du nouvel office sera établi à Tozeur.

Tout est désormais mis sur les rails. Il reste à s'instruire des expériences précédentes en Tunisie et d'un benchmark international pour fonder et entreprendre un concept d'avenir, rattraper le temps perdu, valoriser les potentiels immenses, explorer de nouvelles opportunités et faire de ces zones un gisement de croissance. 





Production et consommation du fromage

Quoique la Tunisie ne soit pas connue particulièrement pour ses fromages ou que le Tunisien ne soit pas très friand de fromages, n'empêche qu'une certaine tradition de fabrication artisanale de fromage, notamment des fromages à partir du lait de brebis, dans les régions de Béja-Testour et de Mateur, existe et qu'une trentaine d'usines modernes de fabrication de fromage à partir du lait de vache existent également et travaillent à plein rendement. Dans les rayons des grandes surfaces, l'offre en fromages est riche et très diversifiée avec de nombreuses marques et produits allant de la rigotte aux fromages à pâte pressée en passant par les fromages frais.



Rappel sur les principes de fabrication des fromages

A l'origine, le fromage était un moyen de conservation du lait. Ce dernier est un produit très riche en eau (le lait de vache contient environ 90% d'eau), très sensible, fermente et se dégrade rapidement. Jadis, les éleveurs, ne disposant pas d'installations frigorifiques et se trouvant loin des villes et centres de consommation, devaient transformer le lait en fromage pour le conserver plus ou moins longtemps en attendant de l'écouler.

Le principe de fabrication du fromage revient à éliminer le maximum d'eau pour ne garder que l'extrait sec formé de protéines, matières grasses et minéraux. Ceci est obtenu en trois étapes i) d'abord par la coagulation des protéines du lait après ajout d'enzymes (comme la présure issue de l'estomac de la vache), ii) l'élimination du liquide (petit lait) après découpe du caillé, iii) la mise du caillé dans des moules adaptées de taille et forme variables et l'égouttage. A ce stade, 20 à 30% d'eau aurait été éliminée et le produit peut être commercialisé comme fromage frais. Au petit lait, on ajoute un peu de lait, ce qui permet de nouveau la coagulation de l'ensemble. Le caillé obtenu est récupéré dans des moules spéciales qu'on laisse égoutter pour obtenir la rigotte appelée également ricotte ou rigouta. Fromage frais et rigotte doivent être consommés dans les jours qui suivent.

Pour assurer une conservation plus longue, il est nécessaire de saler les boules de fromage (directement ou en les trempant

dans une solution salée) et les laisser sécher au frais plus ou moins longtemps. On obtient alors un fromage à pâte molle. Il est encore possible de réduire le pourcentage d'eau dans le fromage en faisant passer les moules contenant le caillé sous une presse pour obtenir un fromage à pâte pressée. Pour ces fromages, la pâte pressée peut être cuite. Le caillé est alors chauffé à des températures supérieures à 50°C, ce qui donne au fromage, après affinage, un caractère particulier et un goût particulier.

A partir de ce principe de base de fabrication du fromage, plusieurs variantes peuvent se présenter comme l'utilisation du lait cru ou pasteurisé, lait complet ou demi-écrémé, lait de vache ou lait de mélange (vache et brebis ou chèvre), l'ajout de ferments, le retournement et l'affinage. Ceci explique l'existence d'une multitude de types de fromage (la France, par exemple, compte plus de 1 200 fromages différents) avec des textures et des saveurs riches et variées.

L'affinage du fromage, plus ou moins long (allant jusqu'à une à plusieurs années), se fait dans des conditions de température et d'humidité déterminées. Avec le lavage et le retournement, l'affinage permet la maturation du fromage, son séchage homogène tout en garantissant sa bonne conservation (formation d'une croûte dure externe) et une forme régulière du produit. Pour certains fromages, au cours de l'affinage, on favorise le développement du mycélium d'un champignon spécifique au fromage qui donne encore plus de saveur particulière au produit fini.

Les fromages à pâte pressée se conservent très bien et très longtemps. Les fromages à pâte pressée cuite ont une teneur en extraits secs encore plus élevée, contiennent le plus d'éléments nutritifs et sont particulièrement très riches en calcium. Au cours de la maturation, les ferments lactiques utilisent tout le lactose du lait. Un fromage affiné ne contient plus de lactose et convient bien même aux personnes intolérantes au lactose.

Fromage et préparation alimentaire

Depuis quelques années, sur les rayons des grandes surfaces et chez les épiciers des quartiers sont apparus de nouveaux produits qui ont l'aspect et la couleur du fromage mais n'ont en réalité rien à voir avec les véritables fromages fabriqués à base de lait. Ces produits, présentés à côté des vrais fromages, avec des emballages et des présentations similaires (morceaux, sous forme râpée, tranches, rouleau...), sont appelés «préparation alimentaire» ou «préparation fromagère» ou «fromage analogue». Il s'agit de produits de synthèse fait d'un mélange d'eau, de matières grasses végétales (surtout de l'huile de palme, le moins cher), de la poudre de lait écrémé, de l'amidon, sel, un



peu de déchets de fromage si possible et plusieurs additifs alimentaires (stabilisants, émulsifiants, gélifiants, épaississants, régulateurs d'acidité, conservateurs...).

L'avantage de ces faux fromages est leur prix très bas, environ la moitié de celui des vrais fromages. Avec la détérioration du pouvoir d'achat, le consommateur est tenté d'en acheter tout en croyant que c'est du vrai fromage, surtout que les informations au sujet du produit sont presque illisibles. Le consommateur ignore souvent qu'il a affaire à une imitation et se fie essentiellement au visuel et au prix. Bien sûr ni le goût, ni le fondant, ni les bienfaits des vrais fromages ne s'y trouvent. Le consommateur doit être informé et doit en acheter de son propre choix. Il faut souligner enfin que les échoppes de pizza, crêpes, sandwichs et autres aliments bon marché utilisent rarement du vrai fromage, beaucoup plus cher.

Production et consommation du fromage en Tunisie

Selon les données du Groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait (GIVLAIT), la production totale de lait en Tunisie pour 2021 se situe à 1 462 millions litres dont 145 millions ont été utilisés pour la fabrication de fromage (soit 10% environ). La transformation compte plus de 45 unités industrielles ainsi qu'un réseau de transformateurs artisanaux. La production de fromage serait d'environ 14 500 tonnes réparties entre 6 000 tonnes de fromage frais et 8 500 tonnes de fromage à pâte molle et à pâte pressée.

La consommation moyenne de fromage serait ainsi de 1,200 kg/habitant/an. On constate une certaine progression dans la consommation du fromage, comme pour le lait et les produits laitiers, puisque la consommation de fromage a été estimée à 0,200 kg en 1985, à peine 0,400 kg en 1995 et 1 kg en 2015. Cette consommation reste toutefois relativement faible par comparaison avec les pays développés et particulièrement ceux de l'Union européenne comme la Grèce où la consommation de fromage est de 27,5 kg/habitant /an ou la France (26 kg/hab/an).

A la production de fromage indiquée plus haut de 14 500 tonnes, il faut ajouter 30 000 tonnes de fromage fondu et de préparations alimentaires. Ces produits sont fabriqués à partir du fromage Cheddar importé auquel on ajoute du beurre ou de l'huile de palme ainsi que d'autres composants.

La cuisine tunisienne a toujours utilisé surtout du fromage râpé pour la préparation de différents plats. On peut citer les tajines, les poivrons farcis à la viande hachée, les spaghettis avec une belle couche de fromage dessus. Pour les pizzas, les crêpes, les omelettes et même les bricks, le fromage râpé est un produit incontournable. Les sandwichs et hamburgers sont souvent agrémentés de tranches de fromage. Les petits triangles de fromage fondu en tartines ont été depuis longtemps un coupe-faim important pour les écoliers et lycéens. La rigotte est également utilisée pour la préparation de nombreux plats traditionnels. La consommation augmente sensiblement durant le mois de Ramadan où le Tunisien se régale et aime multiplier et diversifier ses plats.

La consommation du fromage après repas n'est toutefois pas une habitude courante. Sous d'autres cieux, le fromage se déguste à toutes les occasions et à tout moment de la journée, au déjeuner, en fin de repas en apéro... Le plateau de fromage, avec une variété de fromages présentés d'une façon alléchante, est une façon conviviale de partage en famille et entre amis et fait partie de l'art du savoir-vivre et de la gastronomie. « Le fromage est le supplément d'un bon repas et le complément d'un mauvais » (Eugène Briffault).

A part l'absence d'une tradition de consommation du fromage, la faible consommation peut également être imputée à son prix devenu très élevé comparé au pouvoir d'achat du consommateur qui ne cesse de se détériorer.

Le fromage, un produit pour riche ?

Le prix du fromage en Tunisie est très élevé. Il faut compter au moins 45 dinars le kg. Une petite portion individuelle de 60g de fromage vous coûtera ainsi 2,700 dinars, soit pour une famille de 4 personnes à déguster en fin de repas, il faut compter près de 11 dinars ; ce que la plupart des Tunisiens



ne peuvent se permettre. La goutte en pot de 180 g vous coûte 3 dinars, soit plus de 16 D/kg. La portion de fromage fondu vous coûtera presque 0,500 D, la même chose pour une petite tranche de fromage burger cheddar.

En France, le kg de fromage vous coûtera en moyenne 16,89 € (soit environ 57 DT) pouvant aller de 8€ à 34€. Soit environ le même prix que chez nous, alors que le pouvoir d'achat et la qualité sont incomparables.

En comptant qu'il faut de 7 à 10 litres de lait de vache pour produire 1kg de fromage, et à raison de 1,500 DT/litre, le prix du lait, qui est l'unique constituant du fromage, ne représente que 25 à 30 % du prix de vente. Il est vrai qu'il y a également les frais de fabrication, des taxes diverses et de la TVA. Toutefois, les marges semblent trop importantes et exagérées, ce qui n'encourage pas à la consommation et ne profite pas au secteur. Même l'Etat ne semble pas encourager la consommation du fromage puisque la loi de finances 2024 a instauré une nouvelle taxe allant de 1,500 dinar/kg pour la rigotte, 2 dinars/kg pour le fromage fondu et 3 dinars/kg pour le reste des fromages.

Les prix exorbitants des fromages condamnent le consommateur à utiliser les préparations alimentaires de mauvaise qualité ou se rabattre sur les fromages traditionnels confectionnés parfois dans des conditions insalubres pouvant porter atteinte à la santé du consommateur. Des études ont montré que les fromages traditionnels, fabriqués d'une façon artisanale, non pasteurisés, peuvent comporter des germes de brucellose

qui représentent un danger pour la santé humaine. Il est conseillé de ne pas consommer du lait ou des produits laitiers provenant d'installations non contrôlées et agréées.

Conclusion

Le fromage, c'est avant tout du lait : disponibilité, qualité et prix. On ne peut dissocier les problèmes du fromage des difficultés que connaît le secteur laitier ces dernières années. Avec le système de compensation, le prix à la production n'est pas suffisant pour garantir la pérennité de l'élevage laitier. De nombreux éleveurs ont quitté le secteur et les effectifs ont sensiblement chuté. Le secteur de l'élevage en général a été sérieusement fragilisé par le changement climatique, les disponibilités hydriques et la sécheresse qui ont affecté les ressources fourragères et alimentaires disponibles pour le bétail.

L'avenir du secteur fromager dépend également du pouvoir d'achat du consommateur et de la situation économique du pays en général. Un marché potentiel existe que ce soit pour les touristes, les Tunisiens résidant à l'étranger qui rentrent souvent au pays et qui ont acquis l'habitude de consommer régulièrement du fromage ou les personnes aisées qui peuvent se permettre de se payer du fromage même à des prix élevés. La baisse du prix du fromage pourrait inciter le Tunisien moyen, d'habitude très ouvert et réceptif, à en acheter et se régaler des bienfaits gustatifs et nutritionnels des divers fromages fabriqués en Tunisie. Effectivement, la Tunisie dispose d'une industrie fromagère jeune et dynamique qui essaye d'innover, de diversifier et d'enrichir la gamme des produits mis à la

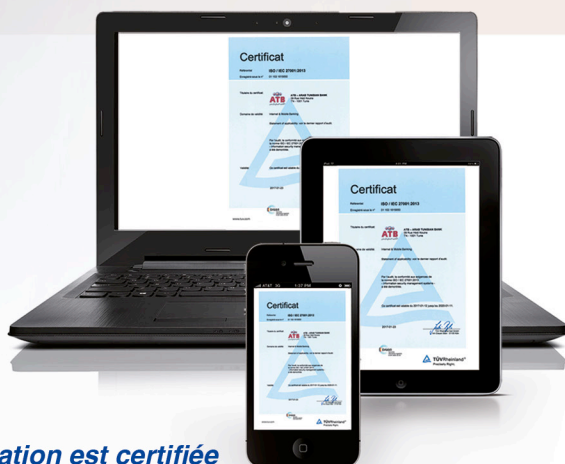
ATBNET & ATBMOBILE

Emettez vos
virements en toute
sécurité, à partir
de votre bureau...

FCA

Contactez votre agence pour vous inscrire gratuitement au service
ATBNET de l'ATB.

Téléchargez gratuitement l'application ATBMOBILE disponible sur :



L'application est certifiée
ISO 27001



ATB

البنك العرني لتونس

Des professionnels
pour vous.

ASSURANCE EPARGNE RETRAITE HORIZON

la meilleure façon de redémarrer !



**Avantage
Fiscal**



**Fructifier votre
épargne**



**Taux minimum
garanti**



Suivez votre
plan d'épargne
sans vous déplacer



Effectuez vos
versements
depuis l'espace WININTI



disposition du consommateur. La qualité semble au rendez-vous et les produits jouissent auprès des connaisseurs d'une bonne réputation.

Les préparations alimentaires ont l'avantage du prix intéressant. Ils conviennent aux différentes préparations culinaires : tajines, pizzas... Il y a toutefois lieu d'informer le consommateur qu'il s'agit de substituts aux vrais fromages et de réserver de préférence un linéaire spécial au niveau des grandes surfaces loin de celui des fromages. Améliorer la qualité et surveiller de près la composition de ces préparations afin de protéger le consommateur demeure indispensable. Bien faites, ces préparations qui ne contiennent ni lactose ni cholestérol peuvent être intéressantes pour le consommateur

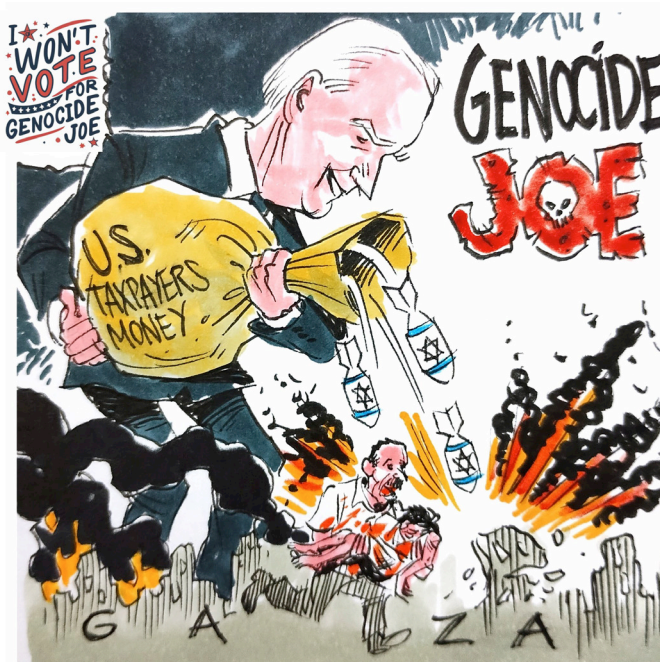
végétarien ou soucieux de son état de santé. Certes, le fromage est un aliment ni stratégique ni indispensable. Toutefois, ne pas en consommer, c'est se priver de nombreux bienfaits sur le plan nutritif (apports en nombreux vitamines, minéraux comme le calcium et le phosphore et des protéines de qualité) et leurs effets favorables sur notre santé. C'est également se priver du plaisir de goûter à un produit savoureux et agréable qui réveille et met en alerte tous nos sens. Avec son apparence, sa texture, son odeur et son goût particuliers, le fromage met en action tous nos organes olfacto-gustatifs. Manger un petit morceau de fromage, c'est se faire du bien, du plaisir, c'est un facteur de bien-être et de bonheur. ■

Ridha Bergaoui



• Par Abdelaziz Kacem

De «Genocide Joe» à Meyer Habib, dit «Le Phacochère»



1

Moralement handicapés, le tueur Netanyahu et sa meute talmudique continuent, en toute lâcheté, à s'acharner sur la population civile palestinienne. À l'heure où j'écris, l'épuration ethnique est à son 207e jour et au diable la CIJ, qui les condamne sans ambages pour génocide. Mauvais garnement, enfant gâté de l'impérialisme anglo-saxon, Israël abandonne ses otages pour satisfaire ses pulsions mortifères. Économiquement exsangue, sans le soutien accru en armes et en milliards de dollars de qui l'on sait, il n'aurait pas tenu un mois, face à la résistance arabo-palestinienne. Plus qu'aucune autre, dans la région, cette guerre est essentiellement américaine. Pour avoir opposé, quatre fois, son veto aux résolutions exigeant un cessez-le-feu humanitaire à Gaza, M. Joe Biden a gagné un sobriquet qui lui va comme un gant : «Genocide Joe».

2

À la veille de l'Aïd, continuant une tradition créée par Bill Clinton, il invite, pour un Iftar à la Maison-Blanche, les notabilités musulmanes. Elles déclinent, choquées d'être conviées à manger à l'heure où, par la volonté de celui-là même qui prétend partager avec eux le pain de la piété, les Gazaouis meurent de faim et de soif. Parmi les personnalités qui ont boycotté le dîner, deux députées de la Chambre des Représentants: Ilhan Omar, d'origine somalienne, et Rashida Tlaib, d'origine palestinienne. Depuis la guerre de Gaza, elles figurent parmi les élues les plus critiques de l'engagement américain, et sont, par décision de Netanyahu, frappées d'interdiction d'entrée en Israël. À noter qu'en mai 2023, la précédente réception que M. Biden avait organisée à l'occasion de l'Aïd était très appréciée par les convives. Ils avaient même acclamé le Président qui les accueillait en leur déclarant : "C'est votre maison", c'est votre maison".

3

Joe Biden aurait pu se racheter auprès de son électorat musulman, mais il a préféré enfoncer le clou en s'opposant, le 18 avril dernier, à l'admission de la Palestine comme État membre de plein droit à l'ONU. «Genocide Joe» signe ainsi son cinquième veto, depuis le 7 octobre 2023. Des bobards, présentés comme des indiscretions crédibles, prétendent que le porteur, en titre, dudit sobriquet, serait outré par le comportement excessif de Netanyahu. C'est l'une des menteries les plus grossières. Le tueur en chef israélien est, au contraire, vilipendé par son bailleur de fonds parce qu'il tardait à gagner sa guerre d'extermination.

4

Pour ma part, à vrai dire, j'aurais préféré un autre surnom à l'actuel hôte de la Maison-Blanche. N'étant pas tribun pour un sou, il s'exprime souvent par des bribes qui lui prêtent un faux air d'adjudant de quartier. Je l'aurais appelé «Don't» (Ne le faites pas). Le 15 octobre 2023, soit une semaine après le commencement des bombardements de Gaza, rassuré par la présence de l'USS Gerald Ford, en dissuasion de toute tentative régionale de porter secours aux combattants gazaouis, Joe Biden, péremptoire, met en garde la résistance libanaise : «Don't ! Don't ! Don't !». Bien entendu, celle-ci passa outre, imposant à Tshal une guerre d'usure insupportable. De même, lorsque l'Iran décida de «punir» Israël pour avoir attaqué son consulat à Damas, «Genocide Joe», interrogé sur le message qu'il souhaitait adresser à l'agressé, répondit : «Don't !». Mais, là aussi, le vengeur n'en tint pas compte et Israël n'en revient pas encore. Les règles du jeu ont changé.

5

«Genocide Joe» a même failli recevoir un surnom, plus tendre et bien de chez nous : «Inch'Allah». En ce 29 septembre 2020, lors d'un débat électoral serré avec son rival Donald Trump, les électeurs américains d'origine arabe ont eu la surprise, somme toute réconfortante, d'entendre le candidat démocrate prononcer ladite formule musulmane, grâce à laquelle il obtint la grande majorité des voix arabes. Qu'en sera-t-il de ce précieux capital ? Tenu pour complice des crimes de guerre commis à Gaza, Biden, selon un sondage mené par l'Institut arabo-musulman, n'en jouira guère en novembre 2024. Les Américains musulmans voteront pour «un candidat indépendant ou resteront à la maison» et tant pis si la pire advient. Avec Trump, les choses sont plus claires. Sioniste bloqué, il n'a jamais trompé les Palestiniens. Son lexique bannit le concept des deux États. Grossier, oui ! Hypocrite, non !

6

L'État palestinien est reconnu par 141 pays. Il est déjà membre observateur à l'ONU. Devant le Conseil de sécurité, en ce jeudi 18 avril, Ziad Abu Amr, haut responsable de l'Autorité

palestinienne, sollicite : «Accorder à la Palestine une adhésion pleine et entière aux Nations unies allégerait une partie de l'injustice historique subie par des générations de Palestiniens». La France, par la voix de sa représentante permanente auprès des Nations unies, «remercie l'Algérie d'avoir proposé cette résolution» et se dit «favorable au rehaussement du statut de la Palestine à l'ONU et à son admission comme membre de plein droit.» Nous retrouvons là le souffle gaullien de l'Hexagone. Nous nous en félicitons. Plutôt que de rester l'otage du veto américain, puisse la France «reconnaître de manière immédiate et unilatérale l'Etat de Palestine». La considérant comme un pays locomotive au sein de l'UE, des pays comme l'Espagne, la Belgique, le Luxembourg attendent qu'elle saute le pas, pour suivre son exemple.

7

Nous ne sommes pas sans savoir que la France est sous pression. Pour avoir voté ladite résolution, le CRIF a sorti littéralement ses griffes. De son côté, Meyer Habib, dit le «phacochère», représentant personnel de Netanyahu au Palais Bourbon, accuse la France de «trahison», autrement dit, de parjurer son serment d'allégeance à l'entité sioniste. Il bénéficie d'une immunité telle qu'il est le seul à pouvoir faire l'apologie du terrorisme. Intervenant lors de la séance du 19 décembre 2023, à l'Assemblée nationale, Éric Coquerel, député de La France Insoumise, souligne que «Netanyahou, après le nord, bombarde le sud de la bande de Gaza, là où il avait précisément demandé aux Palestiniens de se réfugier». «Et ce n'est pas fini», lance le phacochère. 39 députés demandent, le lendemain, la levée de son immunité parlementaire. Il est «intouchable», répond la présidente de l'Assemblée nationale, qui partage entièrement ses idées. Et dire que cette prestigieuse institution française était naguère un forum pour de très hautes élites.

8

Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur ce sulfureux personnage, j'ajouterais que d'aucuns s'étonnent de voir que la France, pays laïque par excellence, tolère qu'un tel individu se fasse au sein de l'Assemblée nationale «le relais des éléments de langage de la droite religieuse nationaliste israélienne» (Le Monde, 17 juin 2022). Dans son n° du 14 février 2023, le quotidien parisien en brosse un portrait lapidaire : «Meyer Habib est une curiosité, presque un folklore à lui tout seul : absolument sans gêne, il éructe, insulte, menace en toute impunité. Il n'a qu'un seul sujet sur lequel il intervient dans l'Hémicycle, en boucle : la sécurité tout court, celle d'Israël et celle des juifs de France en priorité. Tous ceux qui s'opposent à ses vues, proches de la droite nationaliste et religieuse en Israël, promeuvent l'antisémitisme.»


A.K.

L'artisanat du cuivre



Importé par les Turcs à Kairouan en premier lieu, l'artisanat du cuivre est aujourd'hui un produit de référence en Tunisie qui a su s'adapter aux tendances contemporaines. Ce savoir-faire ancestral de fabrication de récipients et d'ustensiles en cuivre qui repose surtout sur l'art de marteler est transmis de père en fils. C'est ainsi que chaque famille d'artisan à Kairouan a développé, depuis, sa propre technique de martelage, reconnaissable parmi d'autres.

Comme partout en Tunisie le travail manuel traditionnel du cuivre connaît une diversité qui touche fortement la vie quotidienne, certaines pièces en cuivre ont un usage exact comme celles utilisées dans la cuisine pour préparer les repas, le thé ou le café. Mais d'autres pièces sont décoratives, seulement vous les trouvez sur les murs ou dans les coins.

De nos jours, le nombre d'artisans qui travaillent dans le secteur de la fabrication de pièces en cuivre 100 % fait à la main diminue d'année en année à cause de la prolifération des produits usinés, ce qui transforme quelques pièces utilisables en pièces décoratives. 



Ali Abid

La caricature toujours percutante

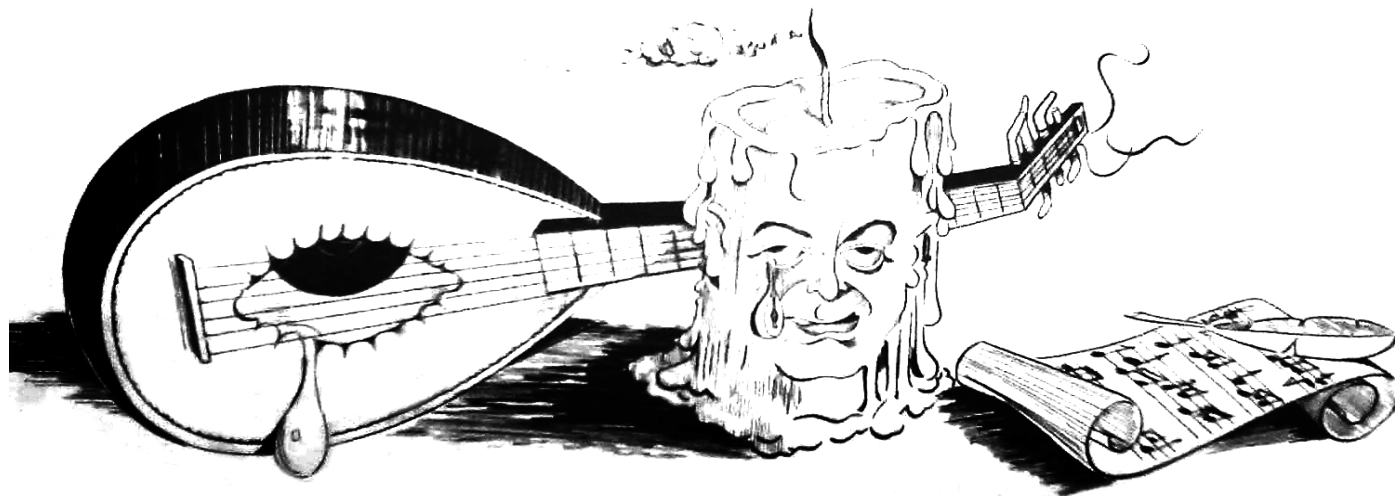


A 85 ans, il garde le trait fort, les caractères amplifiés de ses personnages, et l'esprit en verve. Ali Abid, caricaturiste de talent qui pendant des décennies a croqué les portraits de centaines de figures tunisiennes (et parfois étrangères), a eu la surprise d'être célébré lors de la Foire internationale du livre. Doublement. Non seulement en recevant l'hommage de la Foire, mais aussi celui du chef de l'Etat, le président Kais Saïed.



Né le 15 décembre 1938 à Tunis, Ali Abid a commencé ses études secondaires au Collège Sadiki, avant de les poursuivre au Lycée technique Emile-Loubet. Il entamera sa carrière professionnelle dans l'administration publique, mais doué en dessin et passionné par la caricature, il rejoindra le journal Al Horria. Rapidement, il y posera ses marques et imposera son espace de liberté. Chacune de ses caricatures était alors attendue et commentée. Cet engouement pour ses dessins se confirmera lors de ses multiples expositions, dès 1972, à Tunis et des salons de l'humour en Europe et au Canada. [L](#)





Lu pour vous



La Tunisie de jadis et de naguère à la rencontre de l'Occident et de l'Orient
de Mohamed-El Aziz Ben Achour
Editions Leaders, 2024, 252 pages, 35 DT
Disponible en librairies et sur
www.leadersbooks.com.tn

Quand Mohamed El Aziz Ben Achour revisite la Tunisie de jadis et de naguère

Sous le titre *La Tunisie de jadis et de naguère à la rencontre de l'Occident et de l'Orient*, Mohamed-El Aziz Ben Achour publie aux Editions Leaders un ouvrage qui vient s'ajouter aux deux précédents recueils parus chez le même éditeur. Le premier, paru en novembre 2019 sous le titre *La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire*, et le second : *Aux temps des émirs et des beys, Episodes de l'histoire tunisienne*, en octobre 2022.

Le livre porte essentiellement sur la Tunisie, son histoire politique, économique, sociale et culturelle. Toutefois, les lecteurs ne resteront pas ensermés dans les limites exiguës que son territoire peu étendu pourrait laisser craindre. En effet,

situé à la charnière des deux bassins de la Méditerranée, notre pays fut toujours au cours des siècles, par sa position géographique et les caractères originaux de son histoire, en contact avec son environnement méditerranéen, en relation constante avec l'Europe et avec une prédisposition séculaire à être à l'écoute du monde oriental. De sorte que l'on trouvera ici un récit aux vastes horizons, même si l'essentiel des chapitres concernent la seule Tunisie. En outre, une partie importante du recueil est consacrée à l'évocation d'un monde, des événements, des sociétés, des économies et des cultures qui couvre une période allant du Moyen Âge aux Temps modernes, et un espace qui s'étale de l'Europe aux rivages de la mer Caspienne. Au long des pages qui vont suivre, on trouvera des développements destinés à mettre en lumière la personnalité historique tunisienne dans ses expressions politiques, sociales, intellectuelles et culturelles et les défis de la modernité. La Tunisie, n'étant jamais très loin de son environnement géohistorique, l'auteur accorde

une place de choix aux caractères originaux de la relation entre les pays méditerranéens musulmans et chrétiens, et entre ceux de l'Occident musulman (Maghreb) et du Levant (Machrek), relation souvent secouée par des tensions et des guerres au cours des siècles et jusqu'au temps présent.

Si l'exigence de rigueur, toujours présente chez Mohamed-El Aziz Ben Achour, confère à l'ouvrage une dimension scientifique certaine, la structure du livre épargne néanmoins aux lecteurs la monotonie qui risque d'affecter un récit linéaire. On trouvera donc, ici, écrits d'une plume agréable à laquelle nous sommes habitués l'auteur, des chapitres qui constituent autant d'épisodes choisis selon une vision globale de l'histoire du pays et de son environnement, mais qui présentent l'avantage d'être autonomes. De sorte que les lectrices et lecteurs pourront choisir tel ou tel sujet sans se priver de la possibilité de faire des rapprochements, de compléter des informations ou de saisir le contexte historique dans sa complexité. ■

Bonnes feuilles

La Tunisie face à son histoire

...Hichem Djâit, dans une de ces tournures de phrase dont il avait le secret, écrivait en 1974 : «*La reconquête archéologique et érudite du passé reculé appartient à l'ordre du présent arabo-musulman*». En effet, la vision qu'avaient les lettrés d'une manière générale, et les oulémas en particulier, était une vision – forcément dévote – dûment enjolivée et dominée par le sentiment de l'immense et inimitable supériorité des premiers temps de l'islam. De sorte que dans leur esprit, au fur et à mesure que l'on se rapprochait du présent, ils ressentaient comme une fatale dévaluation...



...Longtemps insérée dans le cadre de la tradition, la société tunisienne, telle qu'elle s'exprimait, tant par la bouche et la plume de ses lettrés que par les expressions de sa culture populaire, s'identifiait d'abord comme une communauté de croyants se rattachant à la communauté plus vaste de l'Oumma regroupant tous les musulmans de la Terre...



...Toutefois, la religion, on s'en doute, n'était pas le constituant unique de l'identité. D'autres éléments,

forgés par l'héritage historique et l'élaboration progressive de la culture sociale, donnaient à l'identité de l'individu et du groupe des particularités qui constituaient autant de correctifs, de contradictions et de limites à l'affirmation, en quelque sorte préliminaire, d'une identité à caractère dévot, théoriquement générateur d'une fraternité entre les croyants et donc les compatriotes...

...La position géographique de la Tunisie (anciennement l'Ifriqiya) au cœur de la Méditerranée, ses contacts économiques et culturels anciens avec l'Orient et l'Europe auxquels il faut ajouter la nature allogène des pouvoirs politiques successifs, enclins – selon les caractères propres au despotisme oriental – à faire appel à des éléments étrangers comme collaborateurs, ont permis l'apparition d'une diversité ethnique plus ou moins importante dans la plupart des villes...



...Le Tunisien n'est peut-être pas un «citoyen de l'univers» (cosmo/polites) mais il a une prédisposition à l'ouverture. Son attachement –généralement intransigeant– à sa personnalité musulmane peut, notamment au niveau des masses, entraver une entrée résolue dans la modernité. Tout cela pose de manière cruciale le problème de la culture politique et son rôle dans l'épanouissement de l'esprit civique par le biais de l'éducation et d'une connaissance raisonnée de notre histoire, de la géopolitique et des civilisations...

Le Maghreb, la Méditerranée et l'Orient

L'Espagne musulmane

...De cette rapide évocation d'une présence musulmane de huit siècles et de la victoire chrétienne qui, dans un premier temps, sut mettre à son profit le patrimoine de

civilisation arabe qu'abritaient les villes conquises, retenons que pour une nation vaincue ou un peuple ou une culture, la reconquête ne peut être la recherche exclusive d'un affrontement armé. Elle est d'abord une conquête de soi, c'est-à-dire un long travail de relèvement politique et culturel qui passe obligatoirement par une assimilation bien comprise et un transfert réussi de l'apport scientifique et intellectuel des civilisations dominantes. Retenons aussi que si l'héritage d'Al Andalus nous enseigne que la tolérance est un puissant facteur d'épanouissement d'une civilisation brillante, l'Espagne intransigeante de l'Inquisition et de l'expulsion des juifs et des musulmans prouve à quels drames humains et à quels risques de régression peuvent conduire les funestes options de la pureté du sang et de l'exclusion de la différence...

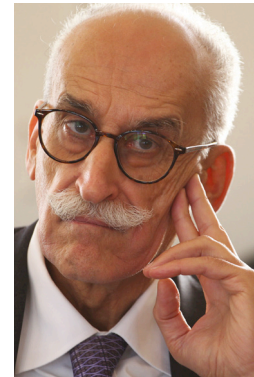
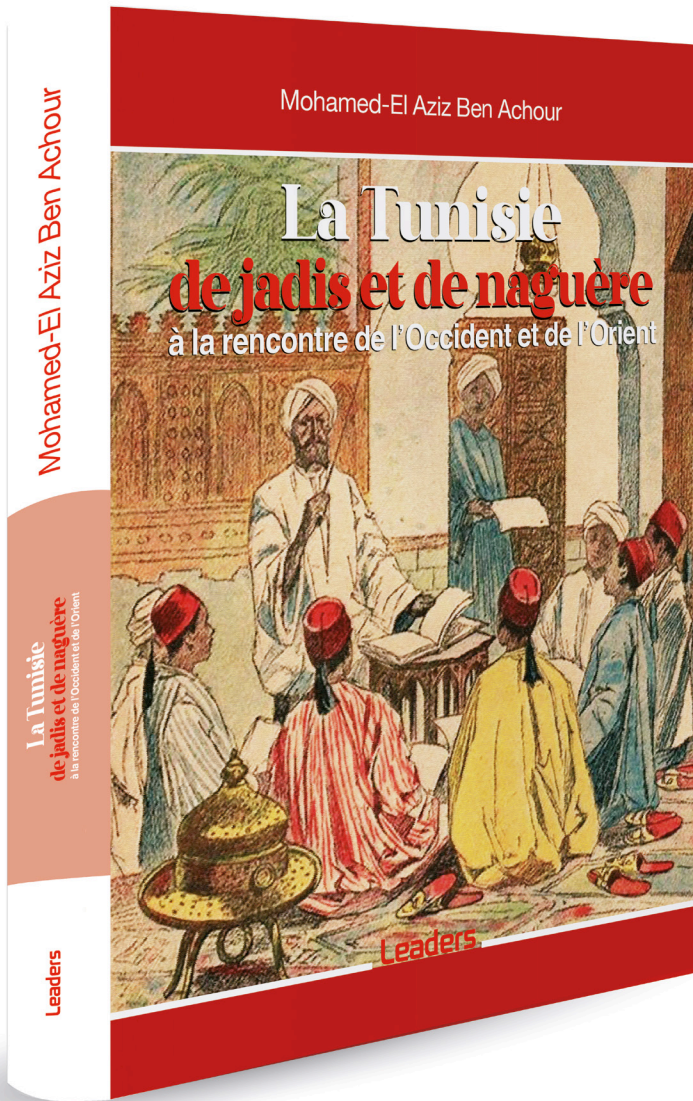


L'Orient

...En réalité, les rapports entre la Chrétienté et l'Islam étaient plus complexes que ne pourrait le laisser supposer l'hostilité doctrinale proclamée entre la croix et le croissant. En effet, à toutes les époques, sultans, rois, princes, ducs et émirs, guidés par les impératifs de la politique et de la souveraineté, ainsi que par la soif de conquêtes, faisaient fi des scrupules religieux...



VIENT DE PARAÎTRE



Mohamed-El Aziz Ben Achour

La Tunisie de jadis et de naguère

à la rencontre de l'Occident
et de l'Orient

Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 35 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Kenizé Mourad

Un retour merveilleux à Tunis

Elle n'y était pas revenue depuis 35 ans. Son dernier voyage en Tunisie remonte en effet au mois d'avril 1988. Célèbre journaliste et romancière,

Kenizé Mourad était ravie de renouer avec un pays qu'elle a toujours porté dans son cœur. Quand le Lyceum Club de Carthage l'a invitée à s'y rendre, elle était tout heureuse, d'autant plus qu'elle






devait participer à une conférence-débat autour de son livre : «Le parfum de notre terre» (Editions Robert Laffont). Bien que paru en 2003, il garde aujourd'hui une grande actualité, tant les témoignages des Palestiniens rapportés sont poignants.

«Kenizé Mourad, comme souligné par docteur Sonia Ben M'rad, vice-présidente du Club qui a modéré les débats, est sultane par sa mère, fille de la princesse ottomane Selma Hanim Sultane, petite-fille de Hatidje Sultane et arrière-petite fille du Sultan Mourad V. Elle est la fille du Rajah indien Hussaïn de Kotwara. Le récit édifiant de l'autrice à propos des Palestiniens rencontrés et interviewés sur place a bouleversé toute la salle. Sa lecture de certains passages durs, directs, authentiquement repris de son livre, décrivant l'horreur





au quotidien a suscité beaucoup d'émotion. Sous une plume sublime, vivante, mais surtout honnête et objective, elle avait décrit déjà en 2003, au cas par cas, ces vies bafouées, fauchées, ces espoirs de paix cent fois anéantis et ces tragédies individuelles d'hommes, de femmes et d'enfants, à qui le moindre droit est refusé, ne serait-ce que celui, élémentaire, de bâtir un toit sur leur terre, la Palestine, et tenter d'y vivre comme un être humain..»

Le programme concocté pour Kenizé Mourad durant son séjour à Tunis était riche en rencontres et visites de sites historiques. Elle était «*émerveillée*». 



AUX JARDINS DE CARTHAGE

RÉSIDENCE AGATE

DÉCOUVREZ LE SOMMET DU LUXE RÉSIDENTIEL AVEC LA RÉSIDENCE AGATE, UNE ADRESSE EXCLUSIVE COMPOSÉE D'APPARTEMENTS S+1, S+2 ET S+3, DE DUPLEX ÉLÉGANTS, ET DE VILLAS R+3 SOMPTUEUSES.

LA REMISE DES CLÉS EST PRÉVUE POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2025, OFFRANT AINSI UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE DE VIVRE DANS UNE COMMUNAUTÉ EXCEPTIONNELLE OÙ LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ SONT PRIORITAIRES.



**S+1, S+2 ET S+3
DUPLEX ET VILLAS R+3**

**REMISE DES CLÉS
PREMIER TRIMESTRE 2025**

WWW.SIMPAR.TN

29 921 009 - 29 921 011



SIMPAR
ISO9001

Lu pour vous



Malentendus
d'Azza Filali
Editions Elyzad, 2024,
344 pages, 30 DT

Malentendus de Azza Filali

Malentendus, voici le titre improbable d'un roman écrit avec un style exqu Coast chargé de néologismes et maillé d'humour et d'ironie. On y découvre un condensé de violences faites aux femmes, telles qu'elles sont vécues au quotidien en milieu rural : violence physique, violences économiques et violence politique du fait de leur absence des institutions administratives qui décident des salaires, de la sécurité, de la justice, etc. autant que des institutions sociales qui décident du mariage, du divorce et de l'héritage, etc.

C'est un roman écrit par une fine observatrice d'une réalité sociologique, médecin de son état et philosophe, Azza Filali a mis à profit sa culture vaste et l'espace d'observation de la société que lui offrent les patients qui fréquentent son cabinet. En construisant ses romans, elle dévoile à travers les fictions qui meublent ses écrits un substrat sociologique qui pèse sur les diverses catégories sociales. Dans les milieux ruraux en particulier, le poids des traditions calcifiées empêche de secouer un lourd système de violences plurielles subies par les femmes. A la discrimination de genre nourrie par des croyances plus ou moins religieuses, s'ajoute un cadre institutionnel dominé par les hommes et un espace public interdit aux femmes. Par exemple des femmes mariées ne sont autorisées à fréquenter la plage qu'accompagnées par leurs maris.

Un relent de colonialité se dégage de l'histoire que raconte ce roman. L'action gravite autour d'un projet européen de sensibilisation des femmes rurales à leurs droits civiques. Cela fait partie semblait-il de la stratégie de «l'Occident collectif» soucieux de démocratiser les pays du Sud. C'est un changement mental qui est visé en préparation d'une aide internationale qui aboutirait à la création de centres chargés de la mission de développement du sens civique des femmes rurales. L'agent de changement choisi par l'organisation européenne pour explorer le terrain en préparation de l'implémentation du projet est une avocate désargentée, chargée de réaliser une exploration et une sorte de préparation du milieu au projet. A son arrivée au village, elle a d'abord subi les désagréments administratifs, puis essuyé le refus de la population hommes et femmes d'une mission qui n'apporte pas de finances dont la population a tant besoin. Après plusieurs péripéties, elle arrive à obtenir un local pour rencontrer les femmes et commencer des séances de brainstorming. Les femmes du village ont fini par y prendre goût. Et c'est alors qu'on commence à découvrir cette communauté de femmes. Des femmes actives et courageuses malgré tout le poids des traditions. Elles exploitent à leur manière les quelques marges de liberté laissées par une société patriarcale pour dévier de l'autorité des hommes en se créant un espace à elles, espace de fête, espace de rencontre, espace de rituel mi-religieux mi-païen.



• Par Riadh Zghal



Emna l'avocate a inventé, au fur et à mesure de l'arrivée des femmes au local mis à sa disposition par le Omda, une méthode pour les amener à s'épancher, à révéler des éléments de leur vécu, de leurs souffrances, des injustices et des violences qu'elles subissent, rien que parce qu'elles sont femmes. Elle a fini par être adoptée, invitée à une fête de mariage, recevant des plaintes, informée régulièrement des événements qui se produisent au village. Elle aide, résout des problèmes, devient une confidente pour certaines femmes.

Emna a réussi à donner aux femmes du village un pouvoir de contestation. Elle a aussi secoué chez certains mâles leurs certitudes. Ainsi le Omda a fini par reconnaître son erreur de refuser le divorce à sa fille violentée par son mari qui a fini par se suicider. Emna a donné de la voix à ces femmes. Parallèlement, ce qui n'était pas prévu par sa mission, c'est elle qui en a subi les effets. Elle a encaissé les critiques de Houria qui lui reproche de se remplir la tête de culture et de négliger la vraie vie. Cette Houria est l'une des personnes les plus informées de tout ce qui se passe au village. Bonne à tout faire, elle entre dans tous les foyers pour préparer une mariée, laver une morte ou assurer des activités ménagères. Houria s'est imposée mi-leader mi-ange gardien, mais toujours remplie de sagesse.

D'influenceuse, Emna est devenue influencée par cette femme exceptionnelle, un pur produit du village révélant la richesse culturelle d'un milieu marginalisé

que les projets développementistes prenaient pour un domaine en retard de civilisation.

Grâce à ses interactions avec ce monde d'un village reculé, Emna s'est elle-même transformée. Elle s'est mise à se poser une série de questions sur elle-même, sur sa vie, sur sa relation conjugale et sur un amour naissant avec un homme du village.

Je trouve un message particulièrement fort dans ce roman : cette plongée d'une femme cultivée et diplômée dans un milieu rural et marginalisé que des lieues séparent du monde de la capitale a généré une force humaine indétrônable qui dissout les distances géographiques, sociales autant que culturelles. C'est l'amitié celle qui s'est forgée entre les femmes du village, d'une part, et d'autre part, entre l'avocate citadine et consciente de ses droits et ces femmes qui n'ont pas de diplômes mais disposent de volonté, d'amour de la vie et de capacités de création d'espaces de liberté qui se nichent dans les interstices des contraintes de la tradition. Les heures d'échange entre elles cadrées par Emna ont créé un nouvel espace, celui où il n'y a plus de tabou où elles parlent aussi bien de leur vécu au foyer et dans les champs que de la manière dont elles vivent leur sexualité. ■

R.Z.



...Emna a réussi à donner aux femmes du village un pouvoir de contestation. Elle a aussi secoué chez certains mâles leurs certitudes. Ainsi le Omda a fini par reconnaître son erreur de refuser le divorce à sa fille violentée par son mari qui a fini par se suicider. Emna a donné de la voix à ces femmes...







Mémoires de générations

Une exposition exceptionnelle de la collection permanente



Comment est né l'art tunisien contemporain et où puise-t-il son génie?

Pour le comprendre, il faut revenir aux origines et revisiter des pièces essentielles. L'exposition de la collection permanente, qui se tient depuis le mois de mars dernier au Musée national d'art moderne et contemporain (MACAM), à la Cité de la culture Chedly-Klibi, en offre une belle occasion. Placée sous le titre de «Mémoire de générations», elle présente plus de 300 tableaux couvrant la période allant de 1894 jusqu'à 2004. Certains sont connus, rendus célèbres. D'autres se révèlent dans l'immense talent de leurs peintres. Sur deux niveaux, dans une magnifique scénographie, un parcours fléché guide le visiteur à travers un patrimoine pictural riche et précieux.

«Trois grandes "sélections" ont été privilégiées, comme l'explique Ahlem Boussandel Jammali, directrice du MACAM. La première rend hommage aux pionniers de tous bords. La deuxième salue l'avènement de l'artiste tunisien à l'Ecole de Tunis et ses





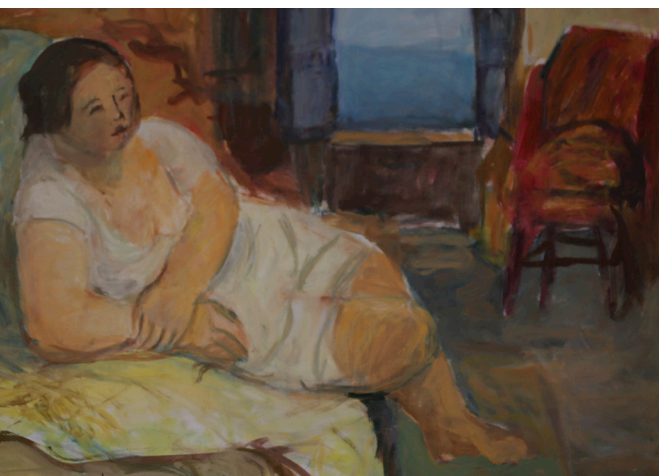
contemporains. A partir de la troisième sélection, l'exposition permanente est ouverte à de nouvelles générations plutôt plurivoques, qui offrent à des styles diversifiés l'occasion de montrer à l'œuvre ce dont l'artiste est capable. »

Un beau livre d'art accompagnant l'exposition a été édité. Dans un volume de plus de 280 pages, en deux langues (arabe et français), il présente une large palette d'œuvres d'art, soigneusement légendées et datées. Le lecteur y trouvera également une série d'articles relatifs aux parcours pluriels des artistes tunisiens tout au long de la période couverte. Ils sont signés par Ahlem Boussandel Jammali, Sami Ben Ameer, Nomen Gmach et Khelil Gouia. Prévus pour deux ans, cette exposition d'une grande valeur sera l'occasion d'une série d'animations à l'adresse de différentes catégories de visiteurs, notamment les enfants et les jeunes. A visiter absolument. www.macam-tunis.tn



Penser le musée...

• Par Ahlem Boussandel Jammali



Ni salon, ni exposition, ni collection, ni surtout un dépôt, un simple lieu de rassemblement de ce qui est à conserver, à protéger, un musée, bien pensé, est un lieu où une « chose donnée », spontanément livrée à la perception, se métamorphose subrepticement en monde. Le perçu sensible recueilli par de l'art, à la différence du perçu pris en charge par la philosophie en général et la philosophie de l'art en particulier, se transforme en pensée abstraite, sans rien perdre de son essence sensible comme si la « chose donnée » subissait des transmigrations indéfinies, des métempsychose successives, des destinées en séries à peine ressenties, qui, en dernière instance, s'abîment dans ce qu'il est convenu d'appeler une "œuvre d'art".

Aussi faut-il distinguer, dans le concept de musée, sa fonction et sa vocation: alors qu'en tant qu'espace techniquement approprié à la conservation et à la protection de ce que l'on y dépose, le musée fonctionne comme un lieu de «rassemblement» des «objets artistiques», sa vocation transcende cette fonction. Disons que celle-ci consiste, administrativement parlant, à mettre à la disposition d'un public réel, ou virtuel, des «choses», naturelles ou imaginaires, muées en «objet d'art».

La vocation propre d'un musée dont le concept est adéquatement élaboré, bien réfléchi, est de transformer d'abord une «chose» en «un objet d'art», enfin en «une œuvre d'art».

Voilà ce qui requiert une autre distinction concomitante à la première, entre faire, agir et créer, notions auxquelles, pour faire bref, on peut donner, grosso modo, un nom synthétique, celui d'activités, sans toutefois négliger les nuances sémantiques qui les départagent.

La nutrition, l'effervescence chimique, l'irruption volcanique sont des activités mécaniques et involontaires. En revanche, il est de tradition de considérer la protestation sociale, le sport, la peinture, la musique, comme des activités conscientes et volontaires. Comme telles, elles ont en commun un statut social à partir duquel se définissent des champs de savoir, ainsi que des droits et des devoirs.

L'activité artistique n'échappe pas à cette logique générale, désormais classique depuis Dilthey. C'est par là aussi que ces activités prennent place dans un englobant communément appelé culture ou civilisation. Toutefois, si l'art tient par mille filets invisibles à toutes les dimensions de la culture dans laquelle il vit, il n'en reste pas moins vrai qu'il tient constamment à s'en différencier.

Posons qu'un acte est, en général, le résultat d'une action. L'idée, resplendissant dans la forme perçue, s'incruste dans le sensible. Il s'ensuit que le traditionnel dualisme matière /forme, sens /signifiant, âme /corps, est, pour le spectateur libéré de ses illusions, derrière elle. C'est dans un dialogue silencieux entre l'œuvre et le spectateur que naît le bonheur esthétique. Mieux, il y va d'une communication profonde, d'une communion. C'est pourquoi, adéquatement pensé, un musée est un lieu de recueillement, fût-il un contact fugitif avec l'universel, l'intemporel, l'absolu, le beau !

Du même coup, l'œuvre d'art se trouve, dans cet instant de recueillement du spectateur, détachée des contingences de sa création, de son appartenance culturelle, de ses déterminations socio-économiques, de sa valeur marchande, de sa fonction pédagogique ou religieuse. Bref, dans un musée voué à l'art pur, à l'art pour l'art, nous sommes dans le règne de la liberté bien partagée. Telle est, esquissée à grands traits, le statut transcendantal, conforme à sa vocation, auquel veut, aujourd'hui, accéder notre MAMC. Une détermination essentielle sans laquelle il demeurera sans horizon, ni ambition. C'est là aussi une œuvre commune à faire, une avanie de concert avec une politique culturelle nationale en voie de se refaire pour se parfaire ; une politique qui se veut un hymne à la vie dans le progrès.



C'est pourquoi, à la différence de l'épistémologie et de l'éthique, l'art se définit uniquement par le beau. Libéré de la contrainte théorique du vrai et du faux, tout comme des exigences pratiques du bien et du mal, l'esthétique se joue dans le sensible, juste pour la jouissance des sens, le plaisir de l'instant, sans être aucunement dans l'obligation d'observer telle ou telle règle. Or, le beau est ce qui plaît universellement sans concept, aimait dire Kant.



Disons, pour éviter toute polémique, que ce n'est pas le respect d'une quelconque règle qui permettrait de produire une belle œuvre et que la beauté de l'art ne saurait être l'effet, si généreux soit-il, de l'imitation d'un modèle, si sublime qu'il soit. Aussi a-t-on placé, à l'origine de l'art, la notion de génie : une manière de dire que l'art est une création sui generis.

Rompu à son métier, l'artiste tunisien, homme ou femme, le sait presque instinctivement, existentiellement. Sans prétendre en théoriser la notion, l'artiste tunisien vit le génie dans sa chair. C'est pourquoi, bien que limitée, l'actuelle exposition permanente se veut un hommage vibrant que lui rend le MAMC. Un hommage bien mérité, d'ailleurs, parce que l'artiste tunisien, à la fois, passionné, responsable et conscient, sait que le génie ne livre ses secrets qu'à celui qui sait travailler, faute de quoi, il n'est qu'une «*superstition*», comme dirait Nietzsche. Seul l'effort continu est à même de cultiver ce que l'on croit relever du génie, du naturel, du spontané, du don, du talent inné, de l'exceptionnel et de l'original. Sans un medium partagé, socialisé, tout le lexique du romantisme tournerait, volets clos, au soliloque, à l'enfermement, à la rupture inévitable des liens avec autrui, si le génie créateur n'accepte pas une certaine forme de contrainte.

L'un des droits fondamentaux de l'artiste est de rêver à devenir «*comme maître et possesseur de la nature*», comme dirait Descartes, tout en sachant pertinemment que l'on ne saurait «*commander à la nature qu'en lui obéissant*», comme dirait Bacon. Mutatis mutandis,

l'art ne saurait être le lieu d'émergence de la beauté, de la jouissance pure sans consentir aux exigences, conscientes et inconscientes, implicites ou explicites, de la sociabilité. Technicien, artisan ou artiste travaillent toujours selon «*les règles de l'art*». On prend mieux alors la mesure de cette réflexion de G. Duhamel : à Djerba, disait-il, «*j'ai cherché des poètes, j'ai trouvé des potiers*». L'analogie n'est pas seulement sonore. Elle est sémantique. Poète, peintre ou artisan sont, silencieusement mais constamment, au moment même de leur effervescence créatrice, à l'écoute de la voix de leur public réel ou virtuel. Un horizon d'attente aux murmures duquel on ne saurait être indifférent. Ne faut-il pas d'abord grandir pour être grand. On n'oubliera pas le mot du jeune Victor Hugo : «*Je veux être Châteaubriand ou rien*». C'est à cette condition, combien laborieuse, qu'il pourra dire plus tard qu'il a mis un bonnet rouge à son dictionnaire et que soufflant un vent révolutionnaire, il a fait «*une tempête au fond de l'encrier*». Autant dire que, bien mesurée, la liberté de l'art requiert la discipline de l'artiste.

S'il en est ainsi, on court, subrepticement, le risque de succomber à la tentation de dire de l'artiste ce que Marx disait de l'humanité dans son rapport à sa propre histoire: l'homme fait l'histoire, mais il ne sait pas quelle histoire il fait ! En fait, elle l'entraîne beaucoup plus qu'il ne la commande. En partie, au moins, il est dans la même situation que l'artiste qui, lui aussi, fait l'art, sans savoir quel art il fait. Car sortie de son univers, l'œuvre d'art échappe à son autorité ; désormais elle le transcende.



C'est pourquoi une œuvre d'art se présente, en soi et pour soi, comme un monument unique. Décontextualisé, idéalisé, voire sublimé, l'art est, en dernière analyse, sans histoire, sans devenir, sans changement possible.

Les contextes de la production artistique, ses accalmies, ses tempêtes, ses vicissitudes concernent différents métiers, ceux du sociologue, de l'économiste, du marchand, de l'historien, du psychologue, de l'anthropologue et du publicitaire... Mais l'art en tant que tel n'est concerné que par la création et n'est régi que par ses propres normes. Cette autonomie rend difficile, sinon veine et même épistémologiquement impossible, toute comparaison, toute périodisation, en un mot toute historicité. Aucun créateur n'est meilleur qu'un autre. Aucun artiste ne corrige l'autre. L'idée de progrès est étrangère à l'art. Même le matérialisme historique le plus audacieux souscrit sans réserve à cette autonomie de l'art.

La sphère de l'art serait une sphère où l'activité humaine échappe à l'aliénation. A la différence de la production marchande qui crée un objet de consommation pour un sujet consommateur, l'art produit un sujet pour contempler le beau sans le consommer, sans le transformer réellement en marchandise. L'art grec a donné naissance à un monde qui a subsisté au monde grec dans lequel il est né.

Posons donc qu'une œuvre d'art vit comme un monument éternel, jamais comme un moment temporel. C'est pourquoi, même si pour des considérations pratiques d'ordre historique donc empirique et, somme toute, contingentes, dans l'actuelle exposition permanente, le passage matériel d'un espace à un autre, ou d'un moment de l'histoire des artistes de la Tunisie à un autre, compris selon ses dimensions esthétiques, constitue, à vrai dire, une rencontre d'une œuvre d'art qui fait «*époque*» ; une œuvre qui arrête le temps pour le bonheur du spectateur. Un moment de communion entre l'éternité de l'œuvre et l'instantanéité de la jouissance de celui qui la contemple.

Force est de reconnaître, toutefois, que si l'art n'a pas d'histoire, l'artiste en a nécessairement une. Or, une pensée qui s'exerce à penser l'essence du Musée doit, responsabilité tant théorique que pratique oblige, s'appesantir davantage sur ce sujet.

En effet, comme tout créateur, l'artiste appartient à une culture, à une nation, à une histoire, bref, il est de son temps, bien qu'il vise, à juste raison d'ailleurs, à le transcender. Mais si sublimé, ou si idéalisé qu'il soit,

l'acte artistique, comme tout acte producteur, prenant conscience de la vérité de son œuvre, travaillant à l'absorption de la matière inerte dans la sublimité de la beauté, ne saurait faire l'économie de l'atmosphère à l'intérieur de laquelle l'âme a respiré, ni des moyens de sa réalisation effective donnant ainsi naissance à un monde œuvré.

Aussi faut-il en conclure, en bonne logique, que l'acte artistique ne crée librement, n'en déplaie aux romantiques, qu'en se soumettant, peu ou prou, à l'inertie du monde, à l'épaisseur de l'histoire, à la résistance des habitudes invétérées, aux exigences de la communication sociale, aux réquisits de la communion mystique, faute de quoi, on le devine, la parole devient soliloque, le tableau illisible et la danse se mue en simple agitation.

Autant dire que l'art, en général, ne saurait prétendre au génie qu'au prix d'un long apprentissage, un dur travail. Faute de quoi, le don naturel, l'inspiration silencieuse, le talent inné, ne seraient que superstition et fausse conscience de soi et de son labeur.

Une telle discipline ne revient jamais à imiter simplement les «classiques», ou à se mettre à l'ombre d'un «génie» à moins que ce ne soit pour des considérations pédagogiques raisonnablement dosées. Car le génie authentique ne brille de tout son éclat que dans l'acte même d'inventer, de poser une différence qui surplombe la répétition. Il instaure une rupture. Il définit une ère artistique. C'est pourquoi si le beau, idéal sans cesse recherché, est atemporel, la production artistique est bien inscrite dans l'histoire du monde réel : l'histoire empirique, celle d'une culture, d'une civilisation, d'une patrie.

Telle est la raison pour laquelle cette exposition permanente s'est placée sous le signe de «Mémoire de générations» couvrant trois grandes périodes, allant de 1894 jusqu'à 2004 et abritant plus de 300 tableaux qui offrent aux spectateurs l'occasion de connaître l'artisan à l'œuvre.

Une scénographie bien affinée, doit, croyons-nous, mettre en relief, autant que faire se peut, des approches variées, des «influences» croisées, des traces encore vivantes, surtout des «styles» différents, rebelles à toute tentative de standardisation, ou d'unification, à moins que ce ne soit par un regard esthétique à

même de percevoir le mouvement par lequel les formes se muent, subrepticement, en art.

A cet effet, dans un souci plutôt historiographique que purement esthétique, trois grande «sélections» ont été privilégiées : la première rend hommage aux pionniers de tous bords. La deuxième salue l'avènement de l'artiste tunisien à «l'Ecole de Tunis et ses contemporains»... A partir de la troisième sélection, l'exposition permanente est ouverte à de nouvelles générations plutôt plurivoques, qui offrent à des styles diversifiés l'occasion de montrer à l'œuvre ce dont l'artiste est capable. Dans cette troisième sélection, surtout, se donne à lire comme à ciel ouvert l'émergence de l'art tunisien contemporain. Mieux, il est loisible de dire que dans les années 80 du XXe siècle, l'art pictural tunisien a désormais pris son envol...

On est bien averti : ces données, esquissées à grande ligne, n'ont ni l'ambition d'offrir une périodisation des moments du devenir de l'art tunisien, l'art étant ce qui «suspend le cours du temps», ni non plus d'en décrire les «intérêts» ou les «finalités», l'art étant une «finalité sans fin», ni, surtout, la prétention d'en décrire les différents «styles», le style étant «l'homme lui-même». S'il est permis à cette exposition permanente d'avoir une ambition, ce sera celle de laisser le génie artistique se manifester dans tout son jour, dans tous ses états ! ■

A.B.J.





NUMÉRO BLEU
82 10 10 90

VOTRE ASSURANCE SANTÉ DANS LE MONDE ENTIER

Avec **SAHATY** International, nous prenons en charge vos frais de soins, d'hospitalisation et de chirurgie en Tunisie comme à l'étranger.



L'avenir
avec assurance

www.carte.tn



Lu pour vous



Mokhtar Latiri,
Un ingénieur avec au poignet
droit un appareil photo
de Dora Latiri
Contraste Editions, 2024, 110
pages, 25 DT

Mokhtar Latiri L'ingénieur et le photographe



Concevoir et édifier ne suffisaient pas pour lui. Il y a toute une magie à saisir dans l'œuvre, mais aussi les moments à figer en image. Mokhtar Latiri s'en donne à cœur joie. Cet ingénieur, parmi les premiers Tunisiens diplômés de Polytechnique (en 1947, juste après Mohamed el Annabi), et diplômé de l'École nationale des ponts et chaussées en 1951, multipliait les dons. Mokhtar Latiri (1926-2007) ne se séparait

guère de son appareil gardé au poignet droit. «*L'archive photographique que mon père a laissée est monumentale*», écrit sa fille, Dora, en avant-propos d'un livre qu'elle lui dédie.

Dans ses « fragments d'archives », elle a retenu des photos qui la touchent particulièrement et accompagnées de références visuelles et de textes. Un livre album-photo, des regards croisés et un sens aigu de l'insolite. ■





بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

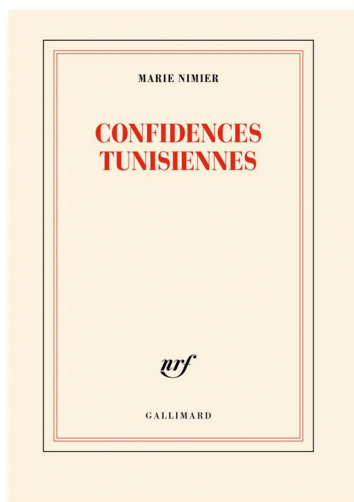
Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE



Lu pour vous



Confidences tunisiennes
de Marie Nimier
Gallimard, 2024, 256 p.
20,50€

Marie Nimier

Confidences tunisiennes



La seule tribu dont
je me revendique
est celle dont les
membres écoutent
les histoires des
autres et en les
écoutant les font
leurs.



Sophie Bessis

Les livres écrits en français et qui prennent pour cadre la Tunisie ne se comptent plus. Après ceux de Didier Decoin, Michèle Fitoussi, Olivia Elkaim, Pauline Hillier... qui, en 2023, situaient leur narration dans une période passée, plus ou moins lointaine, de l'histoire du pays, voilà que l'année 2024 s'ouvre sur *Confidences tunisiennes* de Marie Nimier, un ouvrage qui nous gratifie d'une émouvante mosaïque de la Tunisie et des Tunisiens d'aujourd'hui.

L'écoute

Marie Nimier est d'ailleurs rompue à ce genre d'exercice, puisqu'elle a déjà publié en 2019 *Confidences*, en ayant recours au même procédé. Après un «appel à confidences», l'auteure est restée deux mois à Tunis et a recueilli les confidences d'anonymes en direct, mais aussi par téléphone et parfois par écrit: «...Je me suis retrouvée à la fin de mon séjour avec une quantité impressionnante de notes et d'enregistrements...» (p.15), résultat qui n'étonne pas si on croit les propos d'un de ses confidents: «Ici en Tunisie,

il y a beaucoup à cacher. Et qui dit beaucoup à cacher dit beaucoup à raconter à quelqu'un qu'on ne reverra jamais. Quelqu'un qui sait à la fois garder les secrets et les délivrer.» (171)

Cependant, il ne s'agissait pas de publier ces confidences telles quelles: «... mais de m'en inspirer pour écrire des nouvelles...» (p.13) et c'est ainsi que l'on se trouve en présence de 56 récits d'une longueur moyenne de 3-4 pages mais qui peut se réduire à un bref paragraphe ou bien, à deux reprises notables, prendre de l'ampleur et atteindre 14 pages pour l'un et 24 pages pour celui qui clôt le livre, comme s'il s'agissait de prolonger le plaisir en repoussant sans cesse la fin.

Des Tunisiennes

Les récits, à l'image des confident.es, abordent les sujets les plus divers et variés; ils vont des plus communs et anodins comme: «la chasse aux mouches; le premier chéquier, les chiens errants, les effets hallucinatoires de la saupe, la nuisance sonore des haut-parleurs appelant à la prière...»; aux plus sérieux



• Par Slaheddine Dchicha



et graves comme: «*la corruption, le chômage, la pénurie des denrées de base, l'émigration clandestine, la fuite des cerveaux, le départ des élites, les luttes féministes...*», sans oublier les préoccupations les plus intimes comme «*l'homosexualité, le mariage orfi, le tabou de la virginité, le vaginisme...*».

Sans pour autant donner dans l'exotisme et afin désigner au mieux les réalités spécifiquement tunisiennes, ces récits souvent émouvants, bienveillants et parfois drôles, recourent plus d'une fois à la darja, le dialecte tunisien, au niveau des mots: adhan (l'appel à la prière), chméta (se réjouir du malheur d'autrui), harza (la masseuse); mais aussi au niveau des expressions: brabbi (s'il te plaît), mlaïktou thqila (antipathique), hlib el ghoula (rare et précieux)...

Le dispositif narratif

«*Ces objets littéraires*» écrits à partir de témoignages oscillent entre fiction et réalité comme le «*docufiction*», ce genre cinématographique aujourd'hui très en vogue et très pratiqué. Ainsi parfois, la réalité investit l'espace fictionnel comme lorsqu'une confidente rend hommage

à Lina Ben Mhenni, la militante politique et féministe très connue, ou lorsqu'une autre décrit sa passion obsessionnelle pour l'écrivaine française Marie Ndiaye et c'est encore plus flagrant lorsque le confident n'est pas anonymisé et qu'il raconte son vécu comme le fait l'universitaire bien connu Mohamed Chérif Ferjani. D'autres fois, Marie Nimier, comme pour ne pas s'approprier entièrement les récits qui lui sont confiés, laisse apparaître les «*coutures*» en reproduisant les interpellations des confident.es: «*C'est vraiment très intime, et moi j'ai senti que tu avais besoin d'intime quand tu m'as parlé de ton projet*» (p.97), lui confie l'une, et un autre lui demande: «*Et toi, qu'est-ce que tu fais comme travail? Tu écris des livres, ou seulement des confidences?*» (p.112). Quant à l'ultime confident, une sorte de séducteur obsessionnel, il demande à l'auteur: «*J'ai envie de te plaire... j'aimerais te séduire par ma sincérité. Est-ce que ça t'excite un peu, ce que je te raconte?*»...

Le lecteur ignore la réponse de Marie Nimier à ce bonimenteur, mais il sort de ce livre ravi par sa drôlerie, sa bienveillance et sa beauté. ■

S.D.

Épargne 7ayyya

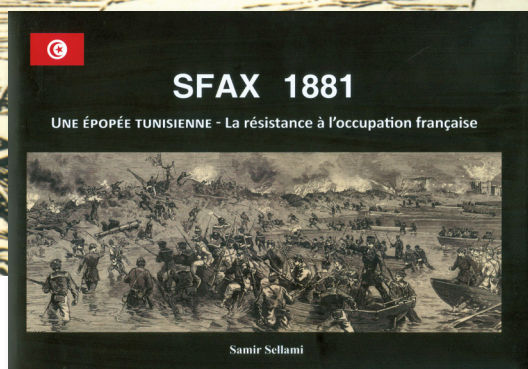
Élu pour la 2ème fois

عمل علينا
تربح



ALL STAR
70 255 000

Sfax, l'épopée de 1881



© Archives Samir Sellami

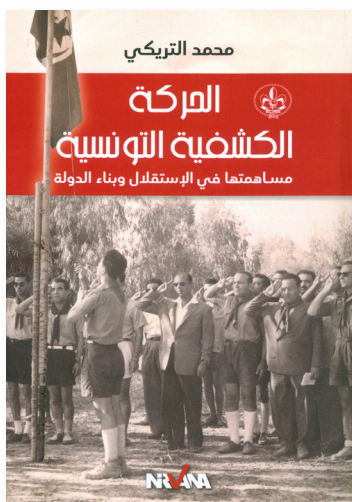
Dans un «plaidoyer en souvenir des martyrs oubliés de Sfax», Samir Sellami a eu l'heureuse initiative d'éditer un ouvrage, en arabe et en français, intitulé: *Une épopée tunisienne, la résistance de Sfax à l'occupation française, 1881*. Histoire d'un carnage illustré par l'image. Il révèle au lecteur une précieuse collection de photos et surtout d'illustrations, ainsi que des documents qui retracent avec force détails «la bataille de Sfax». Ce corpus iconographique

patiemment recherché et acquis s'accompagne de textes de Samir Sellami, Marwa Ben Salem et Ali Ait Mihoub. La traduction a été assurée par Mustapha Khammari.

Un témoignage qui manquait. Un ouvrage de référence

Une épopée tunisienne, la résistance de Sfax à l'occupation française, 1881
Editeur : Samir Sellami

Lu pour vous



Le mouvement scout tunisien et sa contribution à l'indépendance et à l'édification de l'Etat
de Mohamed Triki
Editions Nirvana, 2024,
262 pages, 35 DT

Retour sur l'histoire du mouvement scout tunisien

L'évolution du mouvement scout tunisien et sa contribution, d'abord à l'indépendance du pays puis à l'édification de l'Etat, restent encore peu connues. Le témoignage du chef scout Mohamed Triki éclaire des pans entiers à découvrir. Engagé dans les scouts depuis son jeune âge, militant au sein de l'Uget, juriste, longtemps gouverneur de régions et haut cadre, il a notamment assuré la direction de l'organisation, connu ses chefs, pris part à des jamborées, participé à des rencontres internationales, et vécu des moments mémorables. A travers ce récit-témoignage, l'auteur croise son parcours personnel scout avec les mutations internes du mouvement, ses relations avec Bourguiba et le pouvoir, et l'attachement à de nobles valeurs fondatrices.

Le style de Mohamed Triki, très agréable, retient le lecteur en haleine. L'album photo est riche en évocations. Une mine d'informations. **L**



Agil

عجیل تتعدى
للطاقات المتجددة

Energy

طاقاتنا تتجدد



Lu pour vous



المرمدة

de Salwa Abassi
Editions Mayara, 2023,
208 pages, 20 DT

Entre cendres et traînée dans la boue

Romancière, Salwa Abassi récemment nommée ministre de l'éducation, n'est pas à sa première œuvre publiée. Son dernier roman intitulé "المرمدة", évocation de cendres, de traînée dans la boue, de marmelades et d'autres inspirations, est particulièrement distinctif. Récit de vie d'un couple composé d'une femme tunisoise, maman de deux jumelles, directrice d'un collège à La Marsa «dégagée» début 2011, et de son mari, un officier de l'armée, originaire de Sidi Bouzid, livrés tous les deux à un cyclone qui a torpillé le couple et failli tout emporter.

La trame du roman est un questionnement profond de la « révolution » et de la période d'avant-Kaïs Saïed, une remise en question de tant de fausses idées propagées, et une investigation au fond de l'âme à la recherche de l'humain, de la citoyenneté. L'ensemble est trempé dans une grande passion amoureuse, des sentiments et des émotions qui tentent d'échapper à l'extinction. Haletant, rebondissant, le récit évoque de nombreuses séquences marquantes : tentatives d'islamisation, d'embrigadement des jeunes, d'extrémisme religieux, de terrorisme. Non sans humour, il dresse le portrait de figures pittoresques.

Salwa Abassi révèle un verbe dense et ciselé. Elle alterne récit, essai et poésie, dans un texte bien charpenté. Derrière les deux personnages principaux, elle livre un vécu, et une pensée nourrie de celle de Paul Ricoeur, d'Edgar Morin, d'Umberto Eco et autres balises de son ancrage philosophique.■



République Tunisienne



CESSION D'UNE PARTICIPATION REPRESENTANT 66% DU CAPITAL DE LA SOCIETE UNION DE PLACEMENT ET DE CONSEIL EN ASSURANCES ET REASSURANCE



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La société Al Karama Holding, agissant pour le compte de l'État Tunisien et pour le compte d'associés personnes physiques, envisage de procéder à la cession sur appel d'offres (l'"Appel d'Offres") d'une participation représentant 66% (la "Participation") du capital de Union de Placement et de Conseil en Assurances et Réassurance ("UPCAR") à un investisseur (l'"Investisseur") qui devra contribuer au développement d'une société opérant dans le courtage en assurances et en réassurance (l'"Opération").

La Participation est composée de participations publiques directes de 50% et de participations privées (personnes physiques) de 16%.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet (i) d'informer les investisseurs de l'opération de cession qui leur est proposée, (ii) de décrire le processus de cession et (iii) de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités du retrait du dossier de présélection (le "DPS").

À cet effet, Capital African Partners Bank ("CAP Bank" ou le "Conseiller") a été retenue comme conseiller exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'Opération.

CONSIDÉRATIONS CLÉS

UPCAR est une société à responsabilité limitée créée en juillet 1994. Son capital s'élève à 250.000 DT réparti en 25.000 parts sociales d'une valeur nominale de 10 DT chacune.

Disposant d'une expertise significative dans le conseil et le courtage en assurances et en réassurance, le management de la Société a su diversifier son portefeuille favorisant une croissance quasi-continue de son activité.

ÉLIGIBILITÉ

Tout Investisseur de nationalité tunisienne ou étrangère désirant participer à ce processus pourra être soit (i) une personne physique ou morale agissant seule, soit (ii) un consortium dirigé par un chef de file et incluant d'autres investisseurs personnes physiques et/ou morales. Ne sont pas éligibles à la participation à la présente Opération les compagnies d'assurance et les personnes physiques ou morales ayant des liens capitalistiques ou des intérêts directs avec une compagnie d'assurance.

PROCESSUS DE CESSION

Le processus de cession comprend deux phases concomitantes : (i) une phase de présélection et (ii) une phase d'offres financières ouverte aux investisseurs présélectionnés.

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer le DPS qui définit le processus et les critères de présélection à compter du **vendredi 3 mai 2024 à 10h00** auprès de Al Karama Holding à l'adresse suivante :

Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053
Tunis

Le retrait est conditionné par (i) la présentation d'un accord de confidentialité ("NDA") dûment rempli et signé par le représentant légal de l'investisseur et (ii) le paiement d'un montant non restituable de mille cinq cents Dinars Tunisiens (1.500 DT) payable par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding, par virement bancaire au profit de Al Karama Holding ou en espèces.

Le modèle de NDA est disponible pour téléchargement sur le site de CAP Bank (www.cap-bank.com) et sur le site de Al Karama Holding (www.alkaramaholding.com)

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de manifestation d'intérêt (la "Manifestation d'Intérêt") directement par porteur contre décharge ou par courrier express, le cachet de bureau d'ordre ou de la poste faisant foi, et ce au plus tard le

Lundi 24 juin 2024 à 17H00

à l'adresse suivante :

Al Karama Holding
Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053
Tunis

Les investisseurs ayant déposé une Manifestation d'Intérêt seront notifiés par écrit sous un délai de trois (3) jours ouvrés à compter de la date de remise de la Manifestation d'Intérêt. Les investisseurs présélectionnés seront, dès lors, en droit de retirer auprès de Al Karama Holding le dossier d'appel d'offres ("DAO") composé (i) du règlement de l'appel d'offres incluant un projet d'acte de cession, (ii) d'un memorandum d'information et (iii) du règlement de la Data Room.

TRAVAUX DE DUE DILIGENCE

Les investisseurs présélectionnés pourront (i) accéder à une Data Room pour effectuer leurs travaux de Due Diligence, (ii) visiter les locaux de la Société, (iii) rencontrer son management, (iv) poser leurs questions par écrit, et (v) proposer des amendements au projet d'acte de cession de parts sociales selon un calendrier et des modalités définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

DATES CLÉS DU CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'APPEL D'OFFRES

Date de mise à disposition du DAO	: A la présélection
Date limite de remise des manifestations d'intérêt	: 24 juin 2024
Remise des offres financières	: 5 juillet 2024
Closing	: Juillet/Août 2024

Contacts et informations :

CAP Bank a été retenue comme conseiller exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'Opération. Toute demande d'informations doit être adressée à :



Att.: M. Tarek MANSOUR
10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002 Tunis, Tunisie
Tél. : +216 71 143 806
Fax : +216 71 891 678
Emails : tarek.mansour@cap-bank.com

Le retour de Mohamed Essadek Bey à Tunis

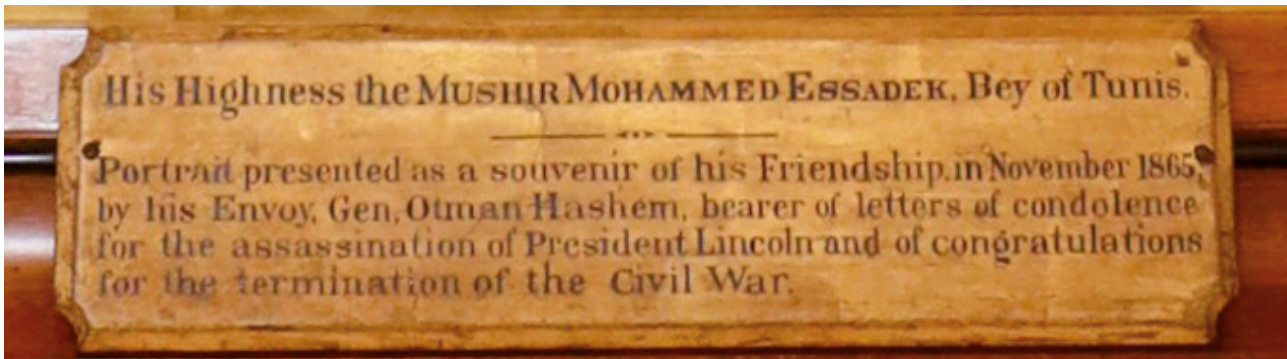
L'histoire est pittoresque ! Un magnifique portrait que Mohamed Essadek Bey (1813-1882) avait offert en 1865 au président des Etats-Unis d'Amérique, Andrew Johnson (1865-1869), est de retour à Tunis. «Pendant de nombreuses années, explique l'ambassadeur Joey Hood, ce portrait a été exposé bien en évidence à Washington, dans la salle de réception diplomatique du département d'État. Lorsqu'il a été prévu de rénover cette salle l'année dernière, j'ai demandé si nous pouvions temporairement ramener le portrait du Bey

de Tunis en Tunisie. John Bass, le secrétaire d'État adjoint à la gestion, a estimé que, compte tenu de l'importance du portrait, il serait symbolique et approprié que le département prête l'œuvre à l'ambassade des États-Unis à Tunis, pour l'exposer à la résidence de l'ambassadeur à Sidi Bou Saïd.»

Œuvre du peintre français Louis Augustin Simil (né en 1822) et datant de 1865, cette huile sur toile est de 217,805 cm x 142,24 cm de dimensions. À l'arrière-plan, on trouve une vue du palais de la Mohammedia







avec le drapeau de la dynastie husseinite, différent du drapeau officiel de la Tunisie adopté en 1831. De plus, un buste du Bey Ahmed I dans la peinture est également supposé faire allusion à la position de la Tunisie en tant que premier pays musulman à abolir l'esclavage. Une plaque attachée au cadre porte la mention : "Son Altesse le Mushir Mohammed Essadek, Bey de Tunis. Portrait présenté en souvenir de son Amitié, novembre 1865, par son Envoyé, le Gén. Otman Hashem, porteur de lettres de condoléances pour l'assassinat du Président Lincoln et de félicitations pour la fin de la guerre civile". Ce portrait en pied de Mohamed Essadek, Bey de Tunis, est supposé avoir été peint d'après nature. Il a été offert par le Bey au président Andrew Johnson à travers un envoyé spécial aux États-Unis le 30 octobre 1865. Les circonstances de son départ à Washington sont décrites dans les archives de la Maison-Blanche. Le compte rendu de l'entretien entre l'envoyé spécial et le président américain est intéressant à lire :

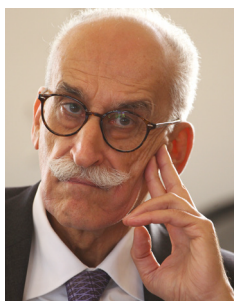
Le général Otman Hachem du Bey de Tunis : «Son Altesse le Bey de Tunis, mon auguste souverain, présente à Votre Excellence ses salutations les plus cordiales et les hommages respectueux qui sont dus à votre position exaltée. Il m'a envoyé me présenter devant vous pour exprimer à Votre Excellence et à votre peuple la grande joie qu'il a éprouvée à l'occasion de la cessation de votre guerre calamiteuse et du rétablissement de la paix et de la tranquillité dans votre grand pays. Mon auguste souverain m'a également chargé de présenter à Votre Excellence des expressions de condoléances pour la fin tragique de l'homme illustre, Abraham Lincoln, dont la mort a légitimement suscité le chagrin national et a extrêmement affecté Son Altesse. Nous espérons ardemment et prions pour que cet événement mette fin aux malheurs des États-Unis. Compte tenu de l'amitié qui unit les deux pays, Son Altesse le Bey

envoie à Votre Excellence son portrait en souvenir de son amitié, pour l'accroissement de laquelle, entre nos peuples respectifs, Son Altesse a un vif intérêt et un chaleureux désir. (...)

La réponse du président Andrew Johnson : «Cette inauguration de courtoisies nationales entre le vieux continent d'Afrique et le nouveau continent d'Amérique nous semble suggestive et nous espérons qu'elle est de bon augure. Je suis heureux que Tunis nous ait envoyé un émissaire et je suis particulièrement heureux que vous ayez été choisi par Son Altesse le Bey pour être ce ministre. Vous nous êtes favorablement connu comme soldat et comme savant, et surtout comme homme d'État dévoué à l'extinction de l'esclavage. Vous pourrez rapporter à Son Altesse le Bey que la nation américaine tente une expérience humanitaire. Il ne s'agit de rien de moins que cela : les événements, agréables et douloureux, auxquels vous avez fait allusion dans votre discours et auxquels votre gouvernement s'est référé avec tant de gentillesse dans vos lettres de créance, ont été des incidents de cette grande épreuve. Nous les avons acceptés comme tels ; et tout en remerciant Dieu de nous avoir sauvés des calamités dont nous menaçait de grands crimes, nous le remercions d'avoir incliné les nations de la terre à interpréter ces crimes et leurs conséquences avec tant de justice. Nous espérons humblement que notre succès sera bénéfique, non seulement chez nous, mais dans le monde entier, car il donnera l'assurance que si la guerre et la conquête sont dirigées par la Providence de manière à produire des effets bénéfiques, la bienveillance et la paix sont des moyens encore plus efficaces pour promouvoir le progrès de la civilisation. Le portrait du Bey qu'il nous a envoyé, en plus d'être intéressant pour nous en tant que portrait d'un ami national, est également précieux en tant qu'oeuvre d'art. Il a été reçu avec satisfaction et le Congrès sera informé de ce cadeau.»

Avec l'Épargne FOR-Me de QNB, bénéficiez d'un taux de rémunération allant jusqu'à 8,25% .





• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

La Tunisie et la France au cours des siècles



■ Première promotion des officiers de la nouvelle armée nationale tunisienne au cours de leur formation à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Promotion tunisienne Bourguiba (photo d'El Lataïf, mai 1957)

Lorsqu'on évoque les relations franco-tunisiennes deux mots viennent à l'esprit : l'ancienneté et, malgré es épisodes de tension et de crises, une réelle amitié. Nous mettrons ici l'accent sur des repères fondamentaux articulés autour des grandes phases de cette relation séculaire. D'abord, celle qui s'étend de la conquête ottomane de 1574 à la prise d'Alger en 1830, puis la période qui aboutit, en 1881, au protectorat, et, enfin, celle qui va du protectorat aux premières années de l'indépendance acquise en 1956.

Avant d'aborder le premier épisode historique, inauguré par la prise définitive du royaume hafside de Tunis par les Turcs, rappelons que les rapports entre notre pays et la France remontent au Moyen Âge, lors de la croisade avortée de 1270, durant laquelle Saint Louis (le roi Louis IX, de la dynastie capétienne) mourut devant Tunis. Le 20 novembre de la même année, fut signé le plus ancien traité liant les deux pays. Il garantissait protection et sûreté réciproques pour les sujets, autorisait l'exercice du culte pour les religieux catholiques et imposait à l'émirat hafside le paiement d'un tribut au roi de Sicile, Charles d'Anjou, frère du défunt roi de France. Ce traité confirmait l'existence d'échanges commerciaux et la présence de marchands provençaux qui côtoyaient, à Tunis, les Pisans, Génois, Aragonais, Castellans et Vénitiens.

A partir de la conquête turque, la France n'eut plus grande difficulté à étendre à la régence de Tunis, pour le plus grand profit de ses sujets, de son commerce et de son influence, les avantages que lui procuraient déjà au Levant le décret sultanien de 1569 connu sous le nom de Capitulations (appellation historique tirée du bas latin «*capitula*», signifiant acte ou écrit contenant des chapitres ou articles). Pour ce faire, elle créa, en 1577, à Tunis, un poste consulaire dont le premier titulaire fut Louis de la Motte d'Ariès (ou Dariès).

En 1604, un traité signé par les représentants du Roi et les «vice-roi, généraux et capitaines des janissaires et galères du royaume de Tunis» donne ordre que «*les Capitulations et traités d'amitié et d'alliance faits entre les Rois de France et les Grands seigneurs, empereurs des Turcs, soient gardés, suivis et observés comme ils doivent être*». Ces capitulations accordaient à la France une prééminence,

l'établissement d'une justice consulaire, la liberté de séjour et du culte (dans les conditions prévues par la charia), l'inviolabilité du domicile et une garantie réciproque contre les attaques corsaires suscitées par l'un ou l'autre Etat.

La communauté (on disait alors la «nation») française de Tunis était soumise à des règles strictes. Il s'agissait, nous dit l'historienne Anne-Marie Planel, d'une «*émigration temporaire et contrôlée*». Jusqu'en 1835, selon la même historienne, il n'y eut à Tunis qu'une vingtaine de marchands et commis, auxquels il faut ajouter divers techniciens au service du Bey. Cette petite communauté élisait tous les ans deux députés chargés de défendre ses intérêts et d'assister les consuls. Les négociants français disposaient, depuis 1660, d'un fondouk (à la fois auberge et entrepôt) mitoyen au domicile du consul (désigné aussi par le même terme et doté d'une chapelle) dans le quartier «*franc*» en bas de la médina. De 1605 à 1830, quelque vingt accords – dont un traité de cent ans en 1685 – furent signés ou renouvelés. De temps à autre, un traité mettait un point final à quelque incident, voire à un affrontement armé. Le plus souvent, la crise naissait à la suite d'un coup audacieux de corsaires tunisiens (souvent d'ailleurs des «renégats» originaires d'Europe...) au détriment d'un navire français. Mais le Royaume de France était une puissance redoutable et, à l'occasion, le rappelait aux princes de Tunis de manière abrupte. C'est ainsi qu'en 1727-1728, nous apprend le regretté El Mokhtar Bey (Tunis, 1993), une ambassade tunisienne fut chargée, par le bey Hussein, de se rendre auprès de Louis XV. Sur le trajet vers Paris, l'ambassadeur Youssouf Khouja et sa suite furent arrêtés et pris en otage à Châlons-sur-Saône où ils demeurèrent d'octobre 1727 au mois de septembre de l'année suivante. La cause de cette humiliation était un incident entre les

autorités beylicales et un commandant de navire battant pavillon royal, venu à La Goulette de façon cavalière. Les choses s'envenimèrent au point que Louis XV ordonna que l'ambassade fût retenue prisonnière jusqu'à complète réparation de ce que la France considérait comme un affront. Le 1er juillet 1728 fut enfin signé à Tunis un traité entre «*le commissaire général des armées de France*», et les puissances de «*la ville et royaume de Tunis*». L'incident étant clos, l'ambassade fut reçue par le Roi le 14 octobre à Fontainebleau.

Outre les crises provoquées par des opérations maritimes et l'enlèvement de captifs, il y avait des causes de conflit plus complexes, d'ordre économique et politique. En 1741-42, l'énergique Ali Pacha, inquiet des visées françaises sur le monopole de la pêche du corail, fit détruire, au Cap Nègre, les installations de la Compagnie d'Afrique. Dans le même contexte, il exigea des consuls européens – et d'abord du consul de France qui avait la préséance sur ses homologues – de se déchausser en entrant au salon du prince et de se soumettre au baisemain. Cet usage protocolaire resta en vigueur jusqu'en 1836. En 1770, l'arraisonnement d'un bâtiment français par des corsaires tunisiens, la remise en cause des conditions sur le monopole de la pêche du corail et des réclamations exagérées de la Cour royale au sujet des Corses capturés avant le rattachement de l'île à la France aboutissent à une grave tension. Porto Farina (Ghar el Melh), Bizerte et Sousse sont bombardées. Fort heureusement, une intercession du Sultan, suzerain du bey, mit fin à une crise qui aurait pu dégénérer. Malgré ces vifs incidents, les relations étaient globalement paisibles. Il arriva même que le Roi de France intervînt auprès de souverains européens pour obtenir la libération de sujets du Bey, comme en 1734, lorsque 120 marchands tunisiens capturés par les Espagnols purent rentrer

chez eux grâce à cette auguste intercession.

Au plan économique, les relations tuniso-françaises arrangeaient les uns et les autres. Elles ne se distinguaient pas encore par un déséquilibre dans les échanges. La régence de Tunis s'en sortait même plutôt bien puisque ses exportations étaient supérieures aux importations. Mais des points faibles étaient déjà décelables, qui ne tarderaient pas à peser d'un poids considérable sur les relations des deux pays. La Tunisie, sans marine marchande dans le bassin occidental de la Méditerranée, était largement tributaire des navires de commerce battant pavillon d'un des Etats chrétiens. Par ailleurs, si les opérations corsaires spectaculaires semblent avoir été surtout le fait des «raïs» tunisiens, cela ne signifiait pas que les Marseillais étaient plus respectueux des traités, en dépit des clauses explicites de réciprocité. C'est ainsi que la Chambre de commerce de la cité phocéenne fit tout ce qui était en son pouvoir – et il était considérable – pour empêcher l'installation de marchands tunisiens en Provence. Elle encourageait même, en sous-main, écrit l'historienne Lucette Valensi, l'Ordre des Chevaliers de Malte

dans ses opérations corsaires contre les Etats musulmans.

A partir de 1815-16, au lendemain des guerres de la Révolution et de l'Empire, des changements majeurs affectèrent durablement les ressources de la régence de Tunis. En effet, la course en mer qui connut, dans ce contexte, un regain d'activités, assurant, de ce fait, de substantiels revenus à l'Etat beylical, fut empêchée par les marines européennes, désormais alliées et maîtresses des mers. L'activité des marchands étrangers de Tunis bénéficia amplement de ce nouvel ordre méditerranéen. Dès le premier quart du XIXe siècle, au commerce des grains, activité principale, s'ajouta pour les Marseillais, de plus en plus présents sur la place, l'exportation de l'huile tunisienne. Rapidement, les rapports économiques s'inversèrent définitivement en faveur de la France.

Au seuil de l'étape suivante qui s'étend de 1830 à 1881 – étape cruciale s'il en fut – les éléments d'une crise tunisienne durable sont d'ores et déjà en place. Les relations économiques sont désormais marquées par des déséquilibres brutaux en raison d'un contexte marqué par l'atonie de l'économie tunisienne – figée dans

ses conceptions et structures archaïques – et par les progrès de tous ordres, propices à l'expansionnisme européen. Au plan politique et diplomatique, la fragilité d'un pouvoir beylical qui, tenu de moderniser ses institutions et son armée, engagea des réformes dont les objectifs légitimes ne pouvaient malheureusement être correctement financés à cause d'une politique fiscale dépassée. Les difficultés financières croissantes imposèrent à la Cour du Bardo de recourir aux expédients; augmentation drastique des impôts et, face au besoin urgent de numéraire, la vente par l'Etat de l'huile d'olive aux négociants étrangers par anticipation. Les récoltes vinrent à manquer et les dettes de la régence atteignirent, en peu de temps, des montants exorbitants. Les fortunes locales furent mises à contribution, de sorte qu'à l'endettement de l'Etat s'ajouta celui des élites politiques. Quant aux milieux marchands tunisiens, naguère très actifs dans tout le bassin méditerranéen en raison de la qualité de leurs produits, ils furent sévèrement touchés par la concurrence redoutable des produits manufacturés.

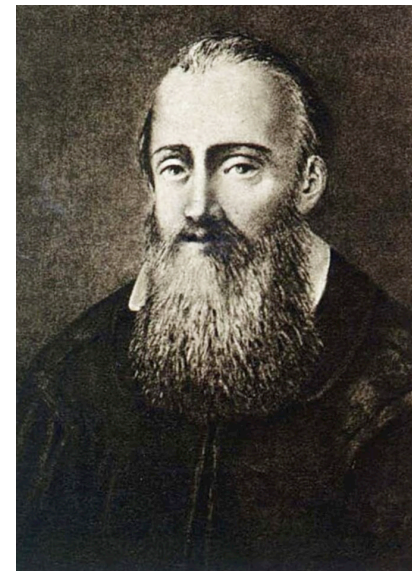
Face à cette situation, ici, comme dans tout l'empire ottoman, on n'eut plus le choix que de recourir aux emprunts



■ Plan de situation du fondouk des Français dans la médina de Tunis (in Jacques Revault, *Le fondouk des Français et les consuls de France à Tunis*, Paris, 1984)



■ Fondouk des marchands français (in J. Revault, cit. 1984)



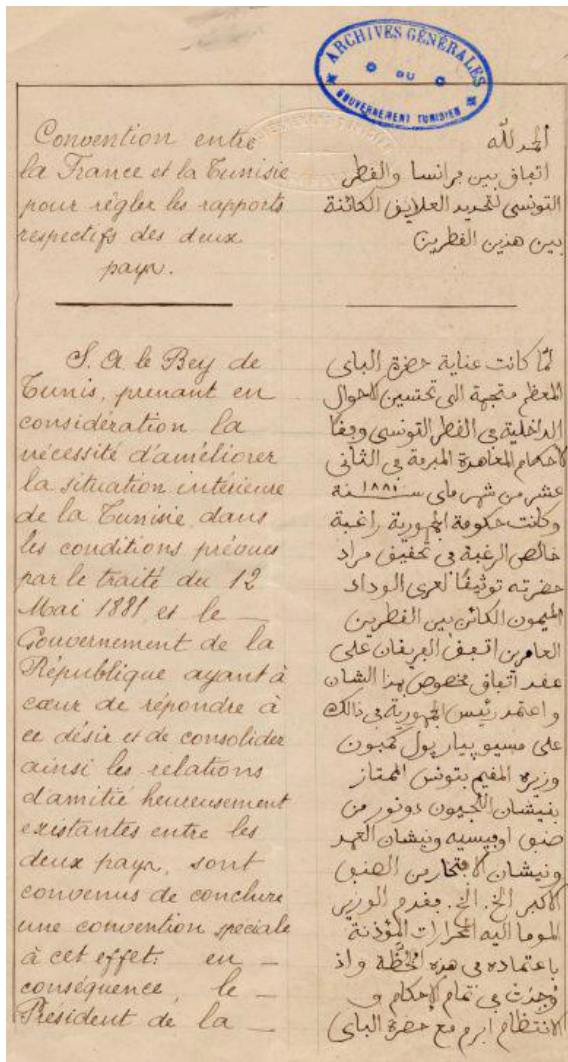
■ Jean Le Vacher, Consul de France et vicaire apostolique d'Afrique de 1648 à 1666. (In J. Revault, cit. 1984)

après des usuriers locaux et des banquiers étrangers. Politiquement, l'impérialisme européen, malgré la rivalité suscitée par l'Italie et la Grande-Bretagne, prit, ici la forme d'une prépondérance française, grâce à l'héritage historique mais aussi à l'occupation de l'Algérie voisine. Ce poids politique de la France et de ses représentants donna à l'autonomie tunisienne, mise progressivement en œuvre depuis le XVIIe siècle, un caractère pathétique. La régence ne réussit à se détacher de fait de la tutelle ottomane que pour tomber dans une autre mouvance impériale – et géographiquement proche – celle de la France.

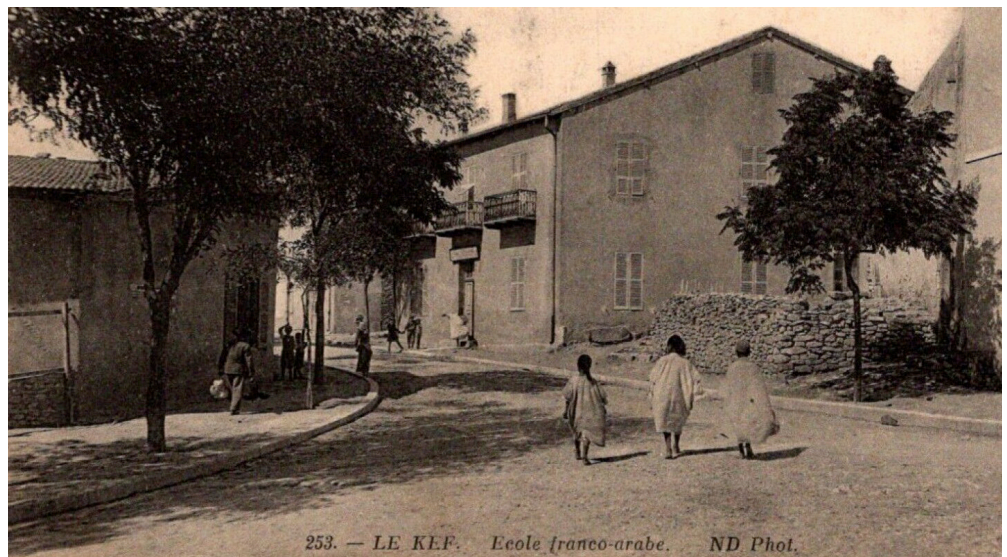
Toutefois, dans cette grisaille, quelques éclaircies donnaient à cette vieille relation le caractère d'une réelle cordialité entre les pachas beys de Tunis et les monarques de France. Nous pensons ici au caractère à la fois solennel et convivial qui marqua la visite du bey Ahmed 1er en France en 1846, à l'invitation du roi Louis-Philippe, et à la rencontre entre le bey Sadok et l'empereur Napoléon III à Alger en 1860. Le voyage d'Ahmed laissa même un vif souvenir dans le petit peuple de Paris et de toutes les villes traversées par le cortège beylical. Dans son Histoire de Tunis parue en 1851, Jean-Jacques Marcel écrit : «*Avant son départ, voulant laisser parmi nous un souvenir de son voyage plus intéressant et plus honorable que celui de la curiosité qu'il avait partout excitée, ce prince envoya au préfet de la Seine une somme de vingt-cinq mille francs, destinée à être distribuée aux familles indigentes de la Seine dont cette année calamiteuse avait accru la détresse (...) témoignant ainsi que pour le véritable esprit de charité, le malheur et la compassion sont de toutes les religions.*»

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les difficultés financières croissantes de l'Etat beylical et l'échec des réformes rendaient notre pays particulièrement vulnérable aux visées expansionnistes

qui distinguaient alors, ici et ailleurs aux quatre coins du monde, les stratégies des puissances européennes. Dans la compétition entre Français, Italiens et Anglais, Paris eut finalement le dessus. Le 12 mai 1881, Sadok Pacha Bey, contraint et forcé, signe le traité du Bardo en son palais de Kassar Saïd cerné par la troupe. Dans le pays, une résistance s'organisa vaille que vaille, mais fut finalement submergée par la puissance de feu d'une armée moderne et déterminée à achever l'occupation de la régence. L'ère du protectorat – parachevée par la convention de La Marsa du 8 juin 1883 – commençait. L'Etat tunisien, le trône husseïnite, le poste de Premier ministre de S.A. le Bey (al wazîr al akbar) étaient maintenus ainsi que l'administration centrale et régionale ; mais l'ensemble était soumis à la tutelle étroite de l'autorité occupante dont le chef était le Résident général, dépositaire des pouvoirs de la République. Durant la période précoloniale, le caractère brutal de l'ingérence des consuls, le déchaînement d'une nuée d'affairistes et d'agioteurs, les exigences féroces des spéculateurs étrangers avait été tellement exténuant, rendu tellement vulnérables l'Etat et les hommes que l'installation du protectorat put apparaître, aux yeux de certains, comme un étrange soulagement. L'humiliation fut vécue avec douleur par



■ Première page de la convention de La Marsa (Archives nationales de Tunisie)



■ Ecole franco-arabe du Kef (Carte postale ancienne)

tous, mais la réorganisation de l'administration mit un frein aux appétits démesurés de la période précédente, la responsabilité directe de la France étant désormais engagée. Cela dit, il va de soi que la présence française constituait bel et bien un fait colonial, et sa dénonciation par les Tunisiens, légitime en raison son caractère foncièrement injuste et porté à la spoliation.

Nous n'insisterons que sur deux points. Le premier est que la formule du protectorat fut une manière de corriger les excès et traumatismes auxquels avait abouti la brutalité de la colonisation de l'Algérie. A la différence de l'Algérie, la Tunisie fut placée sous la tutelle du Quai d'Orsay. D'autre part, l'existence, malgré tous les périls de la période précoloniale, d'un Etat tunisien centralisateur, d'un trône husseïnite à la légitimité incontestée et d'une administration centrale et régionale expérimentée avait permis au résident général Paul Cambon (1882 -1886) de vaincre les manœuvres de ceux qui souhaitaient un rattachement de la régence de Tunis à l'Algérie et, partant, de réussir la mise en œuvre du protectorat. La conjonction de ces deux éléments permit le maintien d'une souveraineté tunisienne sévèrement

entravée, certes, mais qui ne fut pas que fictive.

La formule du protectorat donna à la domination française des caractères positifs. Nous songeons en particulier au développement des infrastructures et des équipements, et à la politique scolaire mise en œuvre par l'excellente Direction de l'Instruction publique créée en 1883. Cette politique scolaire était fondée sur un enseignement bilingue franco-arabe recourant à une pédagogie moderne, parallèlement à celui dispensé dans les établissements français, également ouverts aux jeunes Tunisiens et Tunisiennes. Malgré ses limites, cette politique fut incontestablement la plus audacieuse entreprise en Afrique du Nord. Elle permit à la Tunisie d'avoir rapidement une élite intellectuelle attachée à son identité et moderne. C'est cette élite, formée essentiellement au Collège Sadiki mais aussi à Alaoui et au lycée Carnot, qui allait conduire la revendication nationale pour l'émancipation politique. De là se forgea le caractère durable de l'influence française en Tunisie.

Sous le protectorat, et c'est le deuxième point important, la Tunisie entre dans la modernité politique. Loin des usages

séculaires du despotisme oriental, pour la première fois une opposition, un avis différent, une protestation ouvertement exprimée, une contestation active sont tolérés. L'idée même de débat est admise. Le pays quitte la mauvaise culture de l'arbitraire, de la confiscation, de la bastonnade, et accède à une vraie vie politique dans ses manifestations les plus modernes par le biais de la presse d'opinion et des organisations syndicales et politiques. Nous ne voulons pas dire par là qu'il n'y avait ni discrimination, ni répression, parfois sanglante, notamment lors des manifestations du 9 avril 1938. Ce qu'il convient de dire, c'est que, pour la première fois, on conçoit, en haut lieu, qu'il y ait une opinion contraire à celle des détenteurs du pouvoir. Dans le même esprit, la nécessité (propre à la pensée politique occidentale) d'une évolution de l'état de choses est admise. Rarement exprimée, elle entraine, toutefois, dans l'appréciation des responsables, de sorte que le cycle des rébellions désespérées suivies d'une répression impitoyable, suivie d'un retour à la tyrannie, prit fin. L'histoire a bougé et les relations entre le pouvoir politique et les élites sociales ont évolué. Les leaders nationalistes faisaient même figure de personnages respectables et



■ Blindé anti-émeutes déployé lors des manifestations du 9 avril 1938 à Tunis (Photo Victor Sebago)



■ Le général de Gaulle à l'issue de sa visite à Lamine Pacha Bey en son palais de Carthage, le 27 juin 1943. Entourant le général et le bey à partir de la gauche: le général de la Garde El Aïd, Sadok Zmerli, directeur du protocole, des princes husseïnites, le général Mast, Résident général, Slaheddine Baccouche, Premier ministre. De Gaulle porte au cou, l'ordre du Sang de la famille régnante qu'il vient de recevoir des mains du monarque. Le bey fut décoré de la Croix de la Libération rehaussée de diamants. (Photo Victor Sebago)

■ Réception à l'Hôtel de Ville de Paris de Son Altesse Ahmed Pacha Bey, Possesseur du Royaume de Tunis, et du président de la République Gaston Doumergue – 12 Juillet 1930



respectés, et leur mouvement contestataire perçu comme une forme normale de la vie politique.

Une période de rupture réelle et grave eut lieu entre 1952 et 1954, lorsque le Néo-Destour engagea le mouvement national dans une résistance armée avec son cortège de sabotages, d'escarmouches et d'attentats, auxquels répondirent la répression et même un «contre-terrorisme» brutal qui aboutit, le 15 décembre 1952, à l'assassinat, par l'organisation secrète «La main rouge», du leader syndicaliste destourien Farhat Hached. Cet épisode s'acheva le 30 juillet 1954 par la visite au bey Lamine 1er du président du Conseil, Pierre

Mendès-France, à l'occasion de laquelle il prononça un discours qui ouvrait la voie à l'autonomie interne. Celle-ci fut obtenue à l'issue des conventions franco-tunisiennes signées à Paris, le 3 juin 1955. Moins d'un an plus tard, l'indépendance, sous l'égide d'Habib Bourguiba, est acquise le 20 mars 1956. Notons, à ce propos, que le caractère non traumatisant des rapports entre la Résidence générale et les leaders destouriens, au cours de la lutte pour l'émancipation, contribua, une fois l'indépendance obtenue, à donner aux relations entre les deux Etats un caractère nettement cordial, malgré les inévitables froissements consécutifs à la fin d'un ordre colonial de 75 ans. Ceux-ci étaient alimentés par la surenchère



■ Palais beylical de Carthage. Le Président du Conseil, Pierre Mendès-France, adresse au bey Lamine 1er le discours historique du 31 juillet 1954 : "L'autonomie interne de la Tunisie est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le Gouvernement français, qui entend tout à la fois l'affirmer dans son principe et lui permettre dans l'action la consécration du succès"

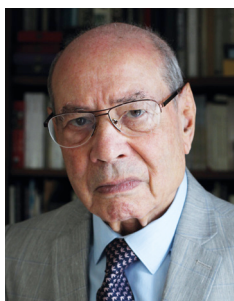


■ Arrivée sur un bâtiment de la marine française de la dépouille de Moncef Pacha Bey à Tunis, le 5. 9. 1948, en présence des princes, du Résident général Jean Mons et d'une foule nombreuse. Le cercueil est recouvert du drapeau national tunisien. (Photo Victor Sebag)

nasserienne; le président égyptien agissant en sous-main au profit du rival de Bourguiba - Salah Ben Youssef - qui joua la carte de l'arabisme anti-occidental et par le contexte marqué par le mouvement de libération algérien appuyé par la Tunisie, refuge des dirigeants et de combattants du FLN. Sur cela, vint se greffer l'antipathie réciproque entre Bourguiba, plus à l'aise avec les dirigeants de la IVe République, et de Gaulle, sans affinité avec l'Afrique du nord.

Le point culminant fut la bataille de Bizerte en juillet 1961. Cependant, le 15 octobre 1963, la base et l'ensemble des installations militaires étaient remises aux autorités tunisiennes tandis que les soldats français quittaient le pays. Quelque mois plus tard, le 12 mai 1964, c'était au tour des terres coloniales d'être nationalisées, sans susciter une tension particulière. Les choses rentrèrent donc dans l'ordre et l'amitié retrouvée permit la reprise de l'importante coopération française, notamment dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Pour leur part, les liens culturels continuèrent d'être riches et variés – et pour longtemps. Aujourd'hui, malgré les changements que le nouveau siècle impose aux Etats, aux sociétés et aux cultures, le caractère privilégié des relations séculaires entre la Tunisie et la France demeure. ■

Md.A.B.A.



• Par Ammar Mahjoubi

Aux origines du sionisme chrétien



A l'époque antique, toute communauté qui ne vivait pas dans une cité, qui était dépourvue d'organisation civique, était considérée comme une collectivité barbare ; et la Cité-Etat était, pour les Grecs, la marque de leur supériorité sur les tribus et les peuplades barbares. En ce temps-là, être civilisé c'était être citoyen dans une cité. De même être civilisé de nos jours, c'est vivre dans un Etat-Nation et, de préférence, dans l'Etat-Nation d'une démocratie occidentale; et c'est dans ces démocraties, tout particulièrement dans les milieux du protestantisme anglo-saxon, qu'on s'est avisé, après le démantèlement de l'Empire ottoman, qu'en terre de Palestine vivait une communauté dépourvue d'organisation civique et, partant, une collectivité vide de sens par l'absence de la nation ; et celle-ci n'est susceptible de voir le jour que lorsque le peuple juif y accomplira son destin, lorsque sera ouverte la voie à l'établissement du royaume de Dieu. Obsession eschatologique qu'épousent et soutiennent en Palestine, au milieu du XIXe siècle, les autorités du mandat britannique.

A la même époque en Angleterre Antony Ashley-Cooper, membre du parlement promu à la chambre des Lords sous le nom de Lord Shaftesbury, espère en 1854 qu'à la faveur de la guerre de Crimée se trouve l'opportunité historique de ce retour du peuple juif en Palestine, dont les habitants disparaissent subrepticement sous sa plume : «*Il est un pays sans nation*» écrit-il, «*Et Dieu maintenant nous dirige dans Sa Sagesse et Sa miséricorde vers une nation sans pays. Son peuple autrefois aimé et, oui, toujours aimé, les fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.*» (Donald Lewis, *The origins of Christian Zionism*, p.205). Les écrits de Shaftesbury sont loin d'être isolés dans cette vision d'une Palestine judaïsée, sous les auspices de l'Angleterre victorienne. Mais les textes ne suffisent pas et on lance le «*Palestine Exploration Fund*» pour soutenir les missions archéologiques en Terre Sainte. Thomas Cook, pionnier baptiste des agences de voyages, crée à Jérusalem en 1869 une forme de tourisme évangélique grâce à la découverte miraculeuse d'un patrimoine hébraïque, qu'on croit identifier à chaque trouvaille archéologique, et jusque dans la toponymie palestinienne. En fait, ces fouilles ne sont souvent destinées qu'à attester ou confirmer la validité des prophéties.

Ces dernières et tout le registre biblique sont évoqués dans les paroles d'Ezechiel et, en particulier, dans le Livre de Jérémie (51,10) : «*Venons proclamer en Sion l'œuvre de l'Eternel notre Dieu.*» Parole du prophète formellement, mais davantage et réellement celle de Dieu, car comme l'ensemble des grands prophètes d'Israël, Jérémie a, de l'inspiration divine, la même conception que toute l'antiquité sémitique. Celle-ci considère en effet qu'il s'agit, avec le «*wahi*» الوحي, d'une irruption dans l'être humain divinement inspiré d'une puissance étrangère qu'il appelle, d'ordinaire, l'Esprit ou la Parole de Yahvé : «*Ils se sentent saisis par la main de Yahvé (Es.8, 11)*» et sont en rapport intime avec lui, remplis de son

esprit (Am.3, 7, 8-Jer.23,18,22- Es.37,1 et 42, 1, etc.). «*Tu m'as séduit, tu m'as fait violence*», dit Jérémie à son Dieu (30,7) et ces paroles accompagnent des formules comme «*Ainsi dit Yahvé*» ou «*oracle de Yahvé*» ; lorsque les grands prophètes parlent ainsi à la première personne, c'est soit en leur propre nom, soit au nom de Yahvé. C'est principalement en raison de cette obsession eschatologique du protestantisme anglo-saxon que le sionisme, c'est-à-dire le mouvement prônant le rassemblement du peuple juif sur la terre d'Israël, a donc été historiquement chrétien avant d'être juif, et cela depuis fort longtemps, dès le début du XVIIe siècle, lorsque débarque sur le continent américain, vers 1626, William Bradford, bientôt suivi par des dizaines de dissidents anglais, opposés à l'Eglise anglicane, qui avaient émigré et trouvé refuge aux Pays-Bas. Pour eux, pour ces «*Pères pèlerins*», l'Amérique était la «*Nouvelle Terre promise*», celle où ne tardera pas à être fondée, sur le mont Sion des temps nouveaux, la Jérusalem moderne. L'imprégnation et la ferveur de ces fondamentalistes étaient si puissantes qu'ils s'empressèrent de les matérialiser dans la toponymie du territoire américain progressivement conquis. Ils donnèrent ainsi le nom de Sion à de nombreuses collines et fondèrent, dès 1620, la colonie de Plymouth. En 1626, c'est le port de Salem qui fut fondé dans le Massachusetts; Salem, la ville qui fut le siège, à la fin du siècle, de cette fameuse «*chasse aux sorcières*» par laquelle ces fanatiques cherchèrent à assouvir leur névrose dans la cruauté hystérique la plus abjecte.

C'est en Angleterre, depuis les bouleversements religieux des 16e et 17e siècles, que ces puritains exaltés propageaient des idées qui auraient détruit l'unité de l'Eglise d'Etat et sapé l'autorité du roi. Parmi eux, un petit groupe de «*séparatistes*», une secte extrémiste ainsi appelée, partirent pour Leyde où, sans aucun ennui, leur serait permis l'exercice de leur religion comme ils l'entendaient. Ils étaient désignés sous le nom de «*Pères*

pèlerins» et ils initièrent la vague d'immigration vers le Nouveau Monde, sur des embarcations de modestes dimensions ; et ils endurèrent, bien entendu, les affres des naufrages et des maladies consécutives avec, pour commencer, la célèbre traversée inaugurale des pères pèlerins pionniers du Mayflower déterminés à fonder une colonie régie par la loi de Dieu. Tout comme le courant islamiste qui s'en tient à la lettre du texte coranique, cette montée en puissance d'un courant «*restaurationniste*», qui prônait la «*restauration*» du peuple juif sur la terre d'Israël, prélude au retour du Christ, est fondée sur une interprétation littéraliste des Ecritures, selon laquelle l'accomplissement des prophéties, à commencer par celle de Jérémie, est subordonné au retour de l'autorité souveraine du peuple juif sur l'ensemble de son territoire antique ; du fleuve au littoral, avec en Cisjordanie la Judée et la Samarie.

Obsession eschatologique qui ne manqua pas, à l'orée du XXe siècle, de conforter le soutien des autorités britanniques au projet sioniste en Palestine, puis de garantir l'aide et l'assistance des Etats-Unis au jeune Etat d'Israël. Après les conquêtes territoriales de 1967, une telle évocation biblique était en mesure, avec la prise de Jérusalem, d'exonérer l'Etat juif de la loi des hommes et, partant, d'obéir au diktat d'une autre autorité, fût-elle une juridiction suprême ; de le dispenser tout particulièrement d'obtempérer aux décisions du Conseil de sécurité et aux sentences de toutes les instances juridiques instaurées après la Seconde Guerre mondiale. Aux Etats-Unis, le sionisme chrétien se propagea au point de concerner des dizaines de millions de citoyens américains et joua un rôle déterminant dans le sabotage de tous les processus de paix israélo-palestiniens. En dernier lieu, il porta sous la présidence de Donald Trump les ébranlements les plus sévères infligés à la légitimité même de la cause palestinienne. ■

A.M.

Noureddine Ketari

Ancien secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle

Enarque, économiste, ancien secrétaire général de la fédération de Tunis de l'Union générale des étudiants de Tunisie (Uget), haut fonctionnaire, député et secrétaire d'Etat chargé de la Formation professionnelle et de l'Emploi dans le gouvernement Hédi Nouira, Noureddine Ketari est décédé lundi 29 avril à Tunis, à l'âge de 87 ans.

Il aura été un acteur et un observateur averti, à partir des premières loges des deux premières décennies de l'indépendance. Prenant ses distances avec le pouvoir, après le départ de Nouira et l'avènement du gouvernement Mzali, il a renoncé à toute charge publique. Sans pour autant abandonner tout intérêt pour la chose publique. Bénéficiant du recul qu'il s'était imposé avec ceux qui sont au feu de l'action pour réfléchir en toute sérénité sur ce qui se passe dans le pays, il a préféré consigner ses propres analyses et réflexions.

Fruit de ses réflexions, il a publié un excellent ouvrage intitulé *Tunisie : la longue marche vers la modernité* (éditions Nirvana), préfacé par le Pr Abdelmajid Charfi. «*Son livre, écrit-il, fruit de la liberté de pensée et d'expression acquise après le 14 janvier 2011, vient enrichir toute une série d'essais et de témoignages qui éclairent notre passé récent et lointain, nous mettent en face des défis majeurs du présent, et tentent de baliser le futur. A ce titre, il nous est agréable de féliciter Noureddine Ketari pour la clairvoyance et l'audace dont il fait preuve. Puisse son ouvrage alimenter la réflexion et l'action salvatrices dont notre pays a grand et urgent besoin.*»



VIENT DE PARAÎTRE



Abderrazak Zouari



Hamadi Fehri

L'économie tunisienne à l'épreuve de la démocratie

Acteurs, Institutions et Politiques

Préface de Mustapha Kamel Nablî

Bon de commande

Nombre d'exemplaires x 50 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale :

Adresse de livraison :

Code postal [][][][]

Tel [][][][][][][][]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

Chèque bancaire

Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

www.leadersbooks.com.tn



• Par Habib Touhami

La politique américaine au Moyen-Orient et le sionisme chrétien

On ne comprendrait pas l'attachement viscéral de la république américaine à la survie et la défense de l'Etat d'Israël sans remonter loin dans l'histoire de ce pays. Parmi les Pères fondateurs des Etats-Unis d'Amérique figurent bon nombre de ce qu'on peut qualifier aujourd'hui d'évangélistes : John Adams, James Madison parmi d'autres. Deux siècles avant la création de l'Etat d'Israël, ceux-ci professaient déjà la croyance selon laquelle *«il est nécessaire de bénir Israël pour être béni en retour»*.

Les évangélistes actuels, qu'ils soient d'ailleurs de droite ou de gauche (au sens américain), vont jusqu'à financer de leurs propres deniers l'implantation de nouvelles colonies juives sur le territoire palestinien, et ce en contradiction avec la politique officielle des Etats-Unis. La raison est qu'ils pensent que le retour des Juifs en Terre sainte, la création de l'Etat d'Israël ou l'occupation de Jérusalem sont les signes annonciateurs du retour du Christ sur terre. C'est dire que le mouvement chrétien sioniste, tel que l'on observe actuellement, est plus sioniste, que les Juifs sionistes eux-mêmes.

Rien d'étonnant à cela dans un pays qui professe sa religiosité dès son origine. Contrairement au modèle sociopolitique que nous connaissons le mieux, à savoir le modèle français, il n'existe pas aux Etats-Unis un laïcisme qui établit une frontière étanche entre religion et politique. Le

Président américain jure encore sur la Bible lors de sa cérémonie d'investiture et appelle à la bénédiction de Dieu à chaque fin de discours. On ne verrait jamais cela en France. Pour les protestants d'Amérique, il n'y a pas de distinction à établir entre le peuple hébreu et la Bible, l'Etat d'Israël et les Juifs. Pour eux, *«Israël et le peuple juif sont élus par Dieu»*.

Bref, il n'existe aucune différence de fond à propos de la Palestine entre les présidents américains successifs, depuis Eisenhower au moins. Ils sont tous favorables à l'Etat d'Israël et construisent la politique américaine dans la région autour de ce principe de base. Bien évidemment, les décisions prises par les différents présidents américains concernant le Moyen-Orient obéissent d'abord à des motifs stratégiques, économiques ou électoraux. Il n'empêche que la religion joue dans cette politique un rôle incontournable et pesant et cela persistera tant que les évangélistes anglo-saxons continueront à dominer la vie politique américaine. **■**

H.T.

Avance Sahha "صحة"

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Boostez votre trésorerie avec notre avance CNAM

Une solution de financement sur mesure pour les professionnels de la santé



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn



ALPINE EAGLE XL CHRONO

Emblème de l'esthétique pure et racée de la collection Alpine Eagle, ce modèle de 44 mm de diamètre est façonné en Lucent Steel™, un acier de haute qualité, exclusif à Chopard. Les caractéristiques innovantes de son mouvement chronographe certifié chronomètre Chopard 03.05-C, équipé d'une fonction retour en vol, sont protégées par trois brevets. Fièremment conçu et fabriqué par nos Artisans, ce garde-temps d'exception témoigne du meilleur de l'expertise et de l'innovation de notre Manufacture.

Chopard

THE ARTISAN OF EMOTIONS – SINCE 1860



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 29 926 390